

1.	Beaux-Arts de Marseille : un établissement de l'INSEAMM	P 2
2.	Options et déroulement des études	P 9
3.	Évaluation	P 21
4.	Unités d'enseignement	P 27
5.	Vie étudiante	P 33
	Accéder à l'École	P 34
	Réserver une salle	P 34
	Travailler dans les ateliers techniques	P 35
	Se connecter et communiquer	P 35
	Emprunter du matériel ou organiser un transport	P 36
	S'approprier les sources / bibliothèque	P 36
	Découvrir et suivre la programmation artistique et culturelle de l'École	P 37
	Faire un stage, trouver un emploi	P 39
	Obtenir un soutien pour un projet artistique	P 39
	Se préparer à la vie professionnelle	P 40
	Étudier à l'étranger	P 40
	Être accueilli-e en séjour d'études aux Beaux-Arts Marseille	P 42
	S'engager dans la recherche	P 43
	Étudier avec PiSOURD	P 44
	S'engager dans une association au sein de l'École	P 45
	Pratiquer une activité sportive	P 45
	Organiser une manifestation dans l'École	P 45
	Rejoindre le Bonus théâtre	P 45
	Déjeuner à l'École	P 45
	Obtenir une aide sociale par le CROUS	P 45
	Obtenir une aide au logement	P 46
	Soutien psychologique	P 46
	Lutter contre les discriminations	P 46
	Respecter le règlement intérieur	P 47
6.	Emplois du temps 2021 – 2022	P 49
7.	Plan de l'École	P 61
8.	Calendrier 2021 – 2022	P 63

Les Beaux-Arts de Marseille ¹

Depuis mars 2020, le **Conservatoire à rayonnement régional Pierre Barbizet de Marseille** et **les Beaux-Arts de Marseille** sont réunis au sein d'un même établissement public de coopération culturelle : **l'INSEAMM — Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée.**

Au-delà des aspects administratifs, cette réunion de deux acteurs majeurs des enseignements artistiques de Marseille va permettre l'éclosion de nouveaux projets interdisciplinaires, notamment dans le cadre de la formation professionnelle continue et des pratiques en amateur.e. Ces projets prennent corps dans une troisième entité créée spécifiquement : **l'Institut de formation artistique Marseille Méditerranée — IFAMM.**

Au nom du Conseil d'administration de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (INSEAMM), au nom de la Ville de Marseille, je vous souhaite, à toutes et à tous une excellente année d'études et surtout de création.

J'espère bien sûr que la situation sanitaire sera favorable et n'entravera pas trop, une nouvelle fois, les enseignements et les pratiques.

Soyons toutes et tous solidaires. Respectons les consignes, même si elles paraissent contraignantes et fastidieuses. C'est grâce à cela, notamment, que l'année dernière, l'établissement a pu rester ouvert presque toute l'année et que les examens ont pu se dérouler dans l'école. Soyez certaines et certains de notre mobilisation pour que tout se passe au mieux. Saisissez-vous de la chance que représente cette école aux portes du Parc national des Calanques et saisissez-vous aussi de Marseille, de la richesse de sa vie artistique et culturelle.

Tout le conseil d'administration de l'INSEAMM, et notamment les élues et les élus marseillais·es en son sein, est attentif au bon déroulement de votre année universitaire, dans tous ses aspects, que ce soit dans vos études ou, plus largement, dans votre vie à Marseille. Je connais l'engagement de l'équipe enseignante et administrative de votre École. Je vous souhaite beaucoup de joie et de réussite.

Jean-Marc Coppola

Président du conseil d'administration de l'INSEAMM, adjoint au maire de Marseille en charge de la culture pour toutes et tous, de la création, du patrimoine culturel et du cinéma.

Encore.

On lit et on entend beaucoup que la période est incertaine. Elle l'est assurément. Mais, on peut aussi considérer qu'elle a révélé en l'amplifiant la fragilité des programmes, des programmations et des promesses.

Ce livret est un programme et une promesse. Ce programme et cette promesse ne sont rien si cela ne rencontre votre propre programme et la promesse que vous vous faites à vous-même. Croyons en cela le poète et résistant René Char qui dans ses *Feuillets d'Hypnos*¹ énonce : « Tiens vis-à-vis des autres ce que tu t'es promis à toi seul. Là est ton contrat. » (p161)

Et, puisque René Char a pris la parole, laissons-le aussi vous dire ceci : « Enfonce-toi dans l'inconnu qui creuse. Oblige-toi à tourner. » (p 213)

Je ne vois pas de meilleurs conseils à vous donner pour cette nouvelle année. Sauf peut-être un dernier que l'on demandera aussi à René Char tout au début de ce même recueil : « Ne t'attarde pas à l'ornière des résultats. » (p 2).

Ce dernier conseil pourrait sembler paradoxal dans un établissement d'enseignement supérieur qui délivre des crédits et des diplômes. Ces crédits et ces diplômes témoigneront surtout de vos expérimentations et de votre parcours personnel dans la création, que ce soit en art ou en design. Et c'est en fait la véritable et la seule promesse des études dans lesquelles vous vous engagez.

Pierre Oudart

Directeur général de l'INSEAMM
Directeur des Beaux-Arts de Marseille

**Président du conseil
d'administration**

Jean-Marc Coppola

**Direction générale
INSEAMM**Directeur général : Pierre Oudart
pierre.oudart@inseamm.frDirecteur général adjoint :
Philippe Campos
philippe.campos@inseamm.frSecrétariat : Christine Jiquel
christine.jiquel@inseamm.frAccueil : Sophie Pavicevic
sophie.pavicevic@inseamm.fr
En remplacement,
Nora Boumediene
nora.boumediene@inseamm.fr**Secrétariat général**Direction de service : Sylvie Lafont
sylvie.lafont@inseamm.frAchats : Alain Carré
alain.carre@inseamm.frChristophe Robin
christophe.robin@inseamm.frIngénierie juridique
et des marchés
Responsable : Nathalie Romain
nathalie.romain@inseamm.frMoyens financiers
Responsable : Raphaël Devey
raphael.devey@inseamm.frGestion comptable
Georges Martinez
georges.martinez@inseamm.frIslem Salmi
islem.salmi@inseamm.frCoralie Sarica
coralie.sarica@inseamm.frAssistante budget et finances :
Déborah Pasquier
deborah.pasquier@inseamm.frAgente comptable recettes :
Sylvie Lebland
sylvie.lebland@inseamm.frContrôleuse de gestion :
Anne Saubion
anne.saubion@inseamm.frRessources humaines et
affaires générales
Responsable : Sophie Poujol
sophie.poujol@inseamm.frAssistantes :
Sylvie Bertolina
sylvie.bertolina@inseamm.frCorinne Billardello
corinne.billardello@inseamm.frSarah Decoupigny
sarah.decoupigny@inseamm.frLaurence Mangin
laurence.mangin@inseamm.frSystèmes d'information
Responsable : Xavier Leton
xavier.leton@inseamm.frTechniciens : Oualid Naji
oualid.naji@inseamm.frOlivier Triche
olivier.triche@inseamm.frTravaux et investissements
Qualité et RSO (responsabilité
sociétale des organisations)
Développement durable,
hygiène et sécurité :
Pierre Casanova
pierre.casanova@inseamm.frIntendance et études
Daniel Martin
daniel.martin@inseamm.fr**Direction Conservatoire
Pierre Barbizet**Directeur : Raphaël Imbert
raphael.imbert@
conservatoiredemarseille.frDirecteur adjoint : Nicolas Journot
nicolas.journot@
conservatoiredemarseille.frAdministratrice : Anne Definod
anne.definod@
conservatoiredemarseille.frDirectrice des études :
Anne Battini
anne.battini@
conservatoiredemarseille.fr**Direction
Les Beaux-Arts de Marseille**Directeur : Pierre Oudart
pierre.oudart@
beauxartsdemarseille.frDirectrice artistique
et pédagogique :
Inge Linder-Gaillard
inge.linder-gaillard@
beauxartsdemarseille.fr**Éditions et relations extérieures**Direction de service :
Valérie Langlais
valerie.langlais@
beauxartsdemarseille.frGraphisme : Cécile Braneyre
cecile.braneyre@
beauxartsdemarseille.frWeb et réseaux sociaux :
*en cours de recrutement*Rédaction / éditorialisation :
Nadia Slimaninadia.slimani@
beauxartsdemarseille.frBibliothèque et éditions
Responsable :
Christine Mahdessian
christine.mahdessian@
beauxartsdemarseille.frAccueil, renseignement :
Solweig Cussac
solweig.cussac@
beauxartsdemarseille.frEstefany Fajardo-Gutierrez
estefany.fajardo-gutierrez@
beauxartsdemarseille.frEmil David
emil.david@
beauxartsdemarseille.fr**Enseignements, recherche
et vie étudiante**Coordination enseignements et
vie étudiante : Sylvie Ori
sylvie.ori@beauxartsdemarseille.frAssistante / rédaction
pédagogique : Nadia Slimani
nadia.slimani@
beauxartsdemarseille.frChargées de la vie étudiante :
Classe préparatoire, année 1,
commission d'admission
par équivalence : Kassandra Meyer
kassandra.meyer@
beauxartsdemarseille.frOptions art et design
(années 2 / 3) : Séverine Dardel
severine.dardel@
beauxartsdemarseille.frOptions art et design
(années 4 / 5) :
Laurence Azzopardi
laurence.azzopardi@
beauxartsdemarseille.frConcours d'entrée, programme
Égalité des Chances, archives :
Aure de Thieulloy
aure.de-thieulloy@
beauxartsdemarseille.frCoordinateur des activités
de recherche et programmateur
artistique : Maxime Guitton
maxime.guitton@
beauxartsdemarseille.frChargée de production :
Alice Orefice
alice.orefice@
beauxartsdemarseille.frChargée des publications :
Karen Oechsner de Coninck
karen.de-coninck@
beauxartsdemarseille.fr

Responsable de la stratégie internationale : Anaïs Déléage
anaïs.deleage@beauxartsdemarseille.fr

Chargé-e de la mobilité internationale :
en cours de recrutement

Responsable de la professionnalisation et des stages : Céline Christolomme
celine.christolomme@beauxartsdemarseille.fr

Régie technique :
Responsable : Marc Iglésias
marc.iglesias@beauxartsdemarseille.fr

Ali Boumédiène
ali.boumediene@beauxartsdemarseille.fr

Laurent Lecoq
laurent.lecoq@beauxartsdemarseille.fr

Tony Maiorano
tony.maiorano@beauxartsdemarseille.fr

Christophe Davier
christophe.davier@beauxartsdemarseille.fr

Cyril Rouxel
cyril.rouxel@beauxartsdemarseille.fr

Magasin
Anthony Prossen
anthony.prossen@beauxartsdemarseille.fr

Assistant-e :
en cours de recrutement

Coordinations pédagogiques enseignement supérieur 2021/2022

Classe préparatoire :
Françoise Buadas, Nicolas Pilard

Année 1 (S1/S2) :
Denis Prisset, Karine Rougier

Option art

Année 2 (S3/S4) :
Frédéric Pradeau

Année 3 (S5/S6) :
Christophe Berdagner,
Jean-Claude Ruggirello

Année 4 (S7/S8) :
Lia Giraud, Jean-Baptiste Sauvage

Année 5 (S9/S10) :
Pierre-Laurent Cassière,
Katharina Schmidt

Option design

Coordinatrice de l'option :
Frédérique Entrialgo

Années 2/3 (S3/S4 – S5/S6) :
Frédéric Frédout

Années 4/5 (S7/S8 – S9/S10) :
Philippe Delahautemaison,
Frédérique Entrialgo

Étudiant-e-s en séjour Erasmus internationaux-ales :
Max Armengaud

PiSOURD :
Franca Trovato

Professeur-e-s : artistes et designer-euse-s

Les présentations des professeur-e-s sont consultables sur : www.esadmm.fr

Max Armengaud
max.armengaud@beauxartsdemarseille.fr

Marion Balac
marion.balac@beauxartsdemarseille.fr

Dominik Barbier
dominik.barbier@beauxartsdemarseille.fr

Christophe Berdagner
christophe.berdagner@beauxartsdemarseille.fr

Patrice Carré
patrice.carre@beauxartsdemarseille.fr

Pierre-Laurent Cassière
pierre-laurent.cassiere@beauxartsdemarseille.fr

Sylvain Deleneuve
sylvain.deleneuve@beauxartsdemarseille.fr

Frédéric du Chayla
frederick.du-chayla@beauxartsdemarseille.fr

Jérôme Duval
jerome.duval@beauxartsdemarseille.fr

Sylvie Fajfrowska
sylvie.fajfrowska@beauxartsdemarseille.fr

Nicolas Feodoroff
nicolas.feodoroff@beauxartsdemarseille.fr

Frédéric Frédout
frederic.fredout@beauxartsdemarseille.fr

Lia Giraud
lia.giraud@beauxartsdemarseille.fr

Chourouk Hriech
chourouk.hriech@beauxartsdemarseille.fr

Luc Jeand'heur
luc.jeandheur@beauxartsdemarseille.fr

Ronan Kerdreux
ronan.kerdreux@beauxartsdemarseille.fr

Charlie Jeffery
charlie.jeffery@beauxartsdemarseille.fr

Piotr Klemensiewicz
piotr.klemensiewicz@beauxartsdemarseille.fr

Saverio Lucariello
saverio.lucariello@beauxartsdemarseille.fr

Julien Maire
julien.maire@beauxartsdemarseille.fr

Agnès Martel
agnes.martel@beauxartsdemarseille.fr

François Mezzapelle
francois.mezzapelle@beauxartsdemarseille.fr

Éric Pasquiou
eric.pasquiou@beauxartsdemarseille.fr

Frédéric Pradeau
frederic.pradeau@beauxartsdemarseille.fr

Alain Rivière
alain.riviere@beauxartsdemarseille.fr

Karine Rougier
karine.rougier@beauxartsdemarseille.fr

Jean-Claude Ruggirello
jean-claude.ruggirello@beauxartsdemarseille.fr

Jean-Baptiste Sauvage
jean-baptiste.sauvage@beauxartsdemarseille.fr

Katharina Schmidt
katharina.schmidt@beauxartsdemarseille.fr

Professeur-e de volume
En cours de recrutement





Philosophie, histoire et théorie de l'art et du design, langues vivantes

Vanessa Brito
vanessa.brito@
beauxartsdemarseille.fr

Philippe Delahautemaison
philippe.delahautemaison@
beauxartsdemarseille.fr

Anna Dezeuze
anna.dezeuze@
beauxartsdemarseille.fr

Frédérique Entrialgo
frederique.entrialgo@
beauxartsdemarseille.fr

Alexandra Gadoni
alexandra.gadoni@
beauxartsdemarseille.fr

Lise Guéhenneux
lise.guehenneux@
beauxartsdemarseille.fr

Christopher Jones
christopher.jones@
beauxartsdemarseille.fr

Nina Leger
nina.leger@
beauxartsdemarseille.fr

Cécile Marie-Castanet
cecile.marie-castanet@
beauxartsdemarseille.fr

Denis Prisset
denis.prisset@
beauxartsdemarseille.fr

Dennis Tredy
dennis.tredy@
beauxartsdemarseille.fr

Assistant·e·s d'enseignement

Luisa Ardila Camacho – peinture
luisa.ardila-camacho@
beauxartsdemarseille.fr

Justine Batteux – infographie et design graphique
justine.batteux@
beauxartsdemarseille.fr

Hélène Biesse – photographie
helene.biesse@
beauxartsdemarseille.fr

Assistant·e en photographie
En cours de recrutement

Laurent Chirié – infographie
laurent.chirie@
beauxartsdemarseille.fr
En remplacement,
Matteo Penza
matteo.penza@
beauxartsdemarseille.fr

Denise Deutch – vidéo
denise.deutch@
beauxartsdemarseille.fr

Coralie Gourguechon
maquette / modélisation 3D
coralie.gourguechon@
beauxartsdemarseille.fr

Elias Kurdy – volume
elias.kurdy@
beauxartsdemarseille.fr

Ludivine Lefebvre
terre, céramique
ludivine.lefebvre@
beauxartsdemarseille.fr

Diane Malatesta
édition, impression
diane.malatesta@
beauxartsdemarseille.fr

Rémy Marin – bois
remy.marin@
beauxartsdemarseille.fr

Émile Mold – design 3D
emile.mold@
beauxartsdemarseille.fr

Arnaud Jusseaume – bois
arnaud.jusseaume@
beauxartsdemarseille.fr

Vincent Pajot – LoAD
vincent.pajot@
beauxartsdemarseille.fr

Christophe Perez – métal
christophe.perez@
beauxartsdemarseille.fr

Anthony Pillette
fabrication numérique
anthony.pillette@
beauxartsdemarseille.fr

Marta Rueda – sérigraphie
marta.rueda@
beauxartsdemarseille.fr

Patrick Sommier – son
patrick.sommier@
beauxartsdemarseille.fr

Franca Trovato
PiSOURD, impressions numériques
franca.trovato@
beauxartsdemarseille.fr

Gilbert Viale – terre
gilbert.viale@
beauxartsdemarseille.fr
En remplacement,
Victor Gimenez
victor.gimenez@
beauxartsdemarseille.fr

Moniteur·trice·s

Monitrice année 1
Clémence Mimault
clemence.mimault@
beauxartsdemarseille.fr

Moniteur·trice·s régie technique:
Guillaume Chalté, Brontë Scott
moniteurs@
beauxartsdemarseille.fr

Enseignant·e·s et intervenant·e·s année 1

Pierre-Louis Albert
pierre-louis.albert@ifamm.fr

Pierre Architta
pierre.architta@ifamm.fr

Agathe Bastide
agathe.bastide@ifamm.fr

Jérémie Delhome
jeremie.delhome@ifamm.fr

Delphine Mogarra
delphine.mogarra@ifamm.fr

IFAMM – Institut de Formation Artistique Marseille Méditerranée

Coordination
Béatrice Simonet
beatrice.simonet@inseamm.fr

Ateliers publics

Coordination
Pierre Architta
pierre.architta@ifamm.fr

Administration
Alexandra Horcholle
alexandra.horcholle@ifamm.fr

CFPI – Certificat de Formation de Plasticien·ne Intervenant·e

Coordination
Nicolas Pilard
nicolas.pilard@ifamm.fr

Administration
Carine Santi-Weil
carine.santi-weil@ifamm.fr

Recettes

Contribution Ville de Marseille	4 093 600 €	80%
Financement Ministère de la Culture (DRAC)	747 066 €	15%
Subvention pour projets		0%
Financement Européen (ERASMUS)	36 484 €	1%
Recettes Inscription	250 400 €	5%
Autres Ressources Propres	6 365 €	0%
Mécénat		
TOTAL	5 133 915 €	100%

Dépenses

Masse Salariale	4 251 995 €	83%
Frais de fonctionnement généraux	487 980 €	10%
Programme d'actions / activités	393 940 €	8%
TOTAL	5 133 915 €	100%

Options et déroulement des études ²



L'école des Beaux-Arts de Marseille forme des créateur-trice-s, artistes et designer-euse-s. L'enseignement est organisé en 2 cycles : un premier cycle de 3 ans aboutissant au diplôme national d'art en art ou en design, donnant grade de licence (DNA) ; un second cycle de 2 ans aboutissant au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) donnant grade de Master 2. L'admission en second cycle est distincte de la réussite au DNA.

C'est une école publique sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture et soutenue par la Ville de Marseille et l'état.

L'École comporte deux options : art et design. Elle réunit de nombreuses compétences ; artistes, designer-euse-s, théoricien-ne-s engagé-e-s dans le monde de l'art, technicien-ne-s. Différents moyens techniques et technologiques sont mis à disposition des étudiant-e-s. L'École propose un enseignement de l'art et du design ouvert à toute la diversité, y compris pluridisciplinaire, de la création contemporaine. L'expérimentation personnelle constitue le cœur des enseignements des cursus au sein de l'École. Ces temps essentiels de production individuelle sont ponctués de plages d'analyse critique avec les enseignant-e-s, notamment lors de rendez-vous individuels.

De l'année 2 à l'année 5, des mises en espace et des présentations des productions sont organisées sous forme de « situations d'essais ».

Les enseignements prennent des formes diversifiées :

Les cours : histoire de l'art, du design, de l'architecture, philosophie et esthétique, langues... (Il est important de noter que les cours s'articulent avec les autres formes d'enseignement. Ils n'ont pas pour unique objectif la sédimentation d'un savoir académique) :

- > les séminaires ;
- > les rendez-vous individuels ;
- > les workshops ;
- > les champs de pratique et d'investigation (CPI) ;
- > les ateliers de recherche et de création (ARC) ;
- > les rencontres ;
- > les journées d'étude ;
- > les colloques ;
- > les conférences...

Attention, l'organisation du temps de travail des enseignant-e-s, professeur-e-s et assistant-e-s, fait qu'il-elle-s ne sont pas dans l'établissement tous les jours, mais, pour les professeur-e-s, deux jours par semaine chaque semaine, ou bien quatre jours par semaine tous les quinze jours. C'est important à prendre en compte pour organiser les rendez-vous individuels avec elles et avec eux (un planning de leur présence est envoyé en début d'année).

Les semaines sont nommées semaines A, semaines B et semaines AB. Pendant les semaines AB, qui sont des semaines particulières, tous-tes les enseignant-e-s sont présent-e-s dans l'École. Cette organisation est mentionnée dans l'emploi du temps de l'année remis à la rentrée.

Toutes ces propositions programmées chaque semestre et mobilisant de nombreux partenaires constituent une offre variée dont l'étudiant-e doit se saisir pour enrichir ses pratiques artistiques et les nourrir. Ainsi, chaque année les étudiant-e-s ont le choix entre des propositions renouvelées. L'engagement des étudiant-e-s dans ces dispositifs transversaux est évalué par des attributions de crédits.

Les ateliers techniques et technologiques offrent la possibilité d'utiliser un outillage spécialisé sous la responsabilité d'enseignant-e-s qualifié-e-s.

Ces ateliers s'étendent à tous les modes de productions sonores et visuelles de l'art et du design : peinture, terre, pratiques numériques, vidéo, photographie, son, impressions, volume (métal, bois, atelier de construction, maquettes / modélisation 3D...).

Intégrée aux écosystèmes de l'art et du design, l'École permet aux étudiant-e-s de se familiariser et de se préparer à la diversité des situations professionnelles des artistes et des designer-euse-s dans le monde d'aujourd'hui et de demain. L'École considère que **ce parcours de professionnalisation** commence dès la première année. Il est ponctué de voyages, de stages en France et à l'étranger, de visites et de rencontres.

En année 5, un programme spécifique mis en œuvre avec des partenaires spécialisés (Documents d'artistes, Têtes de l'Art, Dos Mares...) permet d'aller plus loin et de mieux appréhender les problématiques professionnelles, notamment fiscales et sociales, et de constituer des ressources mobilisables après le diplôme. Ce programme est aussi accessible aux diplômé-e-s de l'École pendant plusieurs années.

Un cursus progressif



Les enseignements se dessinent dans une progressivité qui conduit l'étudiant-e à élaborer son projet. Ils sont construits en **deux cycles**, chacun sanctionné par un diplôme.

Le premier cycle (6 semestres) permet d'acquérir le socle de connaissances, de pratiques et de savoir-faire permettant de fonder solidement un parcours professionnel créatif.

Le deuxième cycle (4 semestres) permet de spécifier ces connaissances et ces pratiques en développant un projet personnel. Son accès fait l'objet d'une procédure d'admission spécifique ouverte aux titulaires du DNA ou sous réserve de son obtention.

Le parcours de l'étudiant-e est évalué à partir de **3 grands modules** rassemblant des unités d'enseignement:

- > les enseignements théoriques et de langue étrangère;
- > la méthodologie et la mise en œuvre des recherches artistiques, notamment à travers les champs de pratiques et d'investigation;
- > les workshops et les ARC en années 4 et 5;
- > la présentation régulière des productions de l'étudiant-e qui donne lieu à une évaluation collégiale semestrielle.

Voir le détail des objectifs de chaque cycle sur: www.esadmm.fr



5

DNSEP BAC+5
(grade: master 2)
**Diplôme National Supérieur
d'Expression Plastique**
Options ART ou DESIGN

4

Séjour d'étude
à l'étranger (S8)
options art et design

× Deuxième cycle

Commission d'admission en deuxième cycle



3

DNA BAC+3
(grade: licence)
Diplôme National d'Art
Options ART ou DESIGN

2

CEAP
**Certificat d'études
d'arts plastiques**

Séjour d'étude
à l'étranger (S4)
option art

Choix de l'option
ART ou DESIGN

1

Première année
commune à tous-tes
les étudiant-e-s

× Premier cycle

Concours d'entrée

Année 1

L'année 1 est une année commune à tous-tes les étudiant-e-s, à l'issue de laquelle s'effectue le choix de l'option art et design, pour la suite du cursus. Les étudiant-e-s sont donc conduit-e-s à suivre avec assiduité les différents cours théoriques et à expérimenter toute la variété des approches techniques et pratiques, qui s'offrent à elles et eux au sein de l'École.

C'est aussi une année d'initiation au fonctionnement spécifique d'une école d'art, qui diffère très largement de celui d'un lycée ou d'une université, notamment par la part importante d'autonomie qu'elle offre aux étudiant-e-s et dont elles et ils doivent se saisir pour que ce soit fructueux. L'approche privilégiée est donc celle de l'expérimentation et de la tentative tout en amorçant la compréhension de ce que peut être le développement d'un travail personnel. L'année s'organise autour de 3 groupes d'enseignements :

Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques

Ces enseignements ont pour objectif d'accompagner la découverte de tous les champs des arts plastiques. Ils s'organisent autour des deux grands domaines d'enseignement de l'École : l'art et le design. Volume, peinture, image fixe et en mouvement, son, design d'objet et de mobilier, design d'espace sont abordés au fil de l'année sous forme de modules de trois jours, alliant découverte d'une pratique et de ses savoir-faire et approches expérimentales de mise en œuvre d'un projet.

Les cours de « représentation » donnent lieu à un enseignement spécifique d'une demi-journée par semaine.

Histoire, théorie des arts et langue étrangère

Outre l'enseignement de l'anglais ou du français langue étrangère pour les étudiant-e-s de langue étrangère, les cours théoriques visent à une consolidation des connaissances fondamentales de l'histoire de l'art et à une initiation aux théories de l'art ainsi qu'à l'esthétique. Ils sont complétés par des cycles de conférences, des voyages d'études et des rencontres avec des personnalités extérieures.

Évaluation du travail plastique et théorique

À la fin de chaque semestre, une évaluation collégiale porte sur la présentation des travaux de l'étudiant-e. À l'issue de cette présentation, une réunion de bilan semestriel examine la progression du travail, l'engagement de l'étudiant-e dans l'École ainsi que la qualité de la recherche et de la production. Au semestre 2, l'équipe pédagogique propose ou non un passage en année supérieure.

La présentation des travaux au semestre 2 s'accompagne d'une présentation du journal de bord, dans lequel l'étudiant-e précise ses premières intentions. La préparation de ce journal de bord s'organise sous forme de temps de travail qui regroupe les interventions de plusieurs enseignant-e-s (aussi bien artistes que théoricien-ne-s), afin d'accompagner l'étudiant-e dans la découverte des pratiques d'archivage et de transmission de son travail. C'est la première étape du « parcours de l'écrit » qui sera suivi au sein de l'École pendant les 3 ou 5 années que dureront les études.

Les étudiant-e-s qui ne sont pas autorisé-e-s à passer en année 2 ne sont pas admis-e-s à redoubler à l'École, sauf dérogation exceptionnelle dûment motivée.

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits S1
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques		18
Modules art	Contrôle continu / Attribution collégiale	4
Modules design		4
Dessin	P.-L. Albert, P. Architta, C. Hriech, K. Rougier	3
Suivi du Journal de bord	J. Batteux, V. Brito, É. Pasquiou, L. Chirié, L. Jeand'heur, C. Mahdessian, M. Penza	2
Engagement et capacité d'investigation	Attribution collégiale	4
Conférences	Contrôle continu / Attribution collégiale	1
Histoire, théorie des arts et langue étrangère		10
Langue anglaise *	C. Jones	2
Histoire de l'art	N. Leger	2
Histoire et actualité du design	P. Delahautemaison	2
Initiation à l'esthétique	V. Brito	2
Actualités de l'art	A. Bastide	2
Bilan du travail plastique et théorique		2
Présentation semestrielle des travaux	Attribution collégiale	2

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Année 1 – semestre 2

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits S2
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques		16
Modules art	Contrôle continu / Attribution collégiale	4
Modules design		4
Dessin	P.-L. Albert, P. Architta, C. Hriech, K. Rougier	3
Suivi du Journal de Bord	J. Batteux, V. Brito, É. Pasquiou, L. Chirié, L. Jeand'heur, C. Mahdessian, M. Penza	2
Engagement et capacité d'investigation	Attribution collégiale	2
Conférences	Contrôle continu / Attribution collégiale	1
Histoire, théorie des arts et langue étrangère		10
Langue anglaise *	C. Jones	2
Histoire de l'art	N. Leger	2
Histoire et actualité du design	P. Delahautemaison	2
Initiation à l'esthétique	V. Brito	2
Actualités de l'art	A. Bastide	2
Bilan du travail plastique et théorique		4
Présentation semestrielle des travaux	Attribution collégiale	2
Journal de Bord	Attribution collégiale	2

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)



Option art

L'objectif premier des études est de donner à l'étudiant-e une formation artistique et intellectuelle lui permettant de développer par la suite un parcours artistique, en prenant en compte la diversité des situations professionnelles des artistes aujourd'hui.

L'option conjugue apprentissages techniques et approches théoriques, qui croisent et enrichissent les explorations artistiques de l'étudiant-e.

Le parcours proposé est un parcours d'émancipation artistique et intellectuelle devant aboutir à une autonomie de la production. La philosophie, l'histoire de l'art, les pratiques d'analyse critique offrent tout au long du cursus des perspectives capables d'étayer des intuitions, des actes artistiques et permettant de situer le travail de l'étudiant-e au sein de la création contemporaine. La formation n'exclut aucun des champs très variés de la création plastique.

Les études sont organisées en trois étapes :

- 1. La première année** est commune à l'option art et à l'option design.
- 2. La suite du premier cycle (années 2 et 3)**, conduit l'étudiant-e à choisir sa ou ses pratiques. Ces deux années sont structurées par des « champs de pratiques et d'investigation » (CPI), qui articulent théorie et pratique autour d'un socle élargi de connaissances et de savoir-faire ancrés dans la création contemporaine.

Une progressivité de semestre en semestre est assurée par un mouvement d'approfondissements et de focalisations qui va amener les étudiant-e-s à construire un socle solide de connaissances et de compétences nécessaires à l'élaboration d'un parcours professionnel dans les champs de la création.

En année 3, un groupe de suivi formé de plusieurs professeur-e-s rencontre les étudiant-e-s une fois par quinzaine pour accompagner collégialement le développement des projets et la préparation du diplôme.

Le premier cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA).

- 3. L'accès au deuxième cycle est soumis à une commission d'admission** distincte qui examine les candidatures des étudiant-e-s de l'École mais aussi les candidatures d'étudiant-e-s d'autres écoles avant le DNA. Seul-e-s sont admis-e-s définitivement les titulaires du DNA. Ces candidatures doivent être formalisées.

Le deuxième cycle aboutit au DNSEP en fin d'année 5.

Les étudiant-e-s sont accompagné-e-s par une équipe d'enseignant-e-s dédiée et coordonnée.

Les étudiant-e-s sont convié-e-s à plusieurs formes de travail collectif telles que les « situations d'essais » pendant lesquelles l'analyse critique est partagée par les étudiant-e-s et les professeur-e-s. L'engagement du travail de chaque étudiant-e éclot dans un format, c'est-à-dire une construction chaque fois inédite dont la complexité inhérente peut se partager, ou tout au moins se discuter, s'affirmer, s'imposer...

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S3	S4
Méthodologie, techniques et mises en œuvre			16	14
Champs de pratiques et d'investigation (cours et suivi de projets)	Professeur-e-s référent-e-s		5	4
Champs de pratiques et d'investigation (cours et suivi de projets)			5	4
Dessin	C. Hriech, K. Rougier		2	2
Écosystèmes professionnels	P. Oudart		1	-
Bookmaker «Pratiques documentées»	É. Pasquiou		-	1
Engagement dans l'école	Attribution collégiale		1	1
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale		2	2
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			8	8
Langue anglaise *	C. Jones		2	2
Histoire de l'art	N. Feodoroff		2	2
Histoire de l'art	A. Dezeuze		2	2
Conférences	Contrôle continu / Attribution collégiale		2	2
Recherches et expérimentations			2	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale		2	2
Workshop	Professeur-e-s référent-e-s		-	2
Bilan			4	4
Présentation semestrielle des travaux	Attribution collégiale		4	4

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option art – année 3

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S5	S6
Méthodologie, techniques et mises en œuvre			12	4
Champs de pratiques et d'investigation	Professeur-e-s référent-e-s		9	2
Écosystèmes professionnels	P. Oudart		1	-
Workshop	Professeur-e-s référent-e-s		-	2
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale		2	-
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			8	5
Langue anglaise *	C. Jones		2	2
Histoire de l'art	N. Leger		2	1
Manipuler des images et des textes (en vue de les rassembler)	D. Prisset		2	-
Philosophie	C. Marie-Castanet		2	1
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale		-	1
Recherches personnelles plastiques			6	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale		3	2
Rencontre et présentation collective des travaux	Attribution collégiale		3	2
Stage			-	2
Stage			-	2
Bilan et diplôme			4	15
Présentation semestrielle des travaux (semestre 5)	Attribution collégiale		4	-
DNA (semestre 6)	Jury de diplôme		-	15

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)



Option art – année 4 – 2^e cycle 1/2

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S7	S8
Initiation à la recherche, suivi du mémoire, philosophie et histoire des arts			9	9
<i>Les milieux associés / séminaire</i>	L. Giraud, A. Dezeuze		–	2
<i>Le radeau des cimes</i>	V. Brito, C. Jeffery, M. Guitton	3		2
<i>Art as Experience</i>	L. Guéhenneux	3		–
Mise en œuvre du mémoire	N. Leger, D. Prisset	3		–
Suivi du mémoire	Directeur-trice de mémoire	–		2
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale	3		3
Projet plastique. Prospective, méthodologie, production			20	20
Situations d'essais	Équipe années 4 et 5	7		5
Origine et évolution du projet		3		3
Qualité des productions	Attribution collégiale	3		3
Présentation formelle et critique des travaux		3		3
ARC – atelier de recherche et de création	Professeur-e-s référent-e-s	3		2
Stage		–		4
Droit de la propriété intellectuelle	C. Letellier	1		–
Langue étrangère			1	1
Langue anglaise *	D. Tredy	1		1

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option art – année 5 – 2^e cycle 2/2

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S9	S10
Méthodologie de la recherche (dont suivi du mémoire)			20	–
Situations d'essais	Équipe années 4 et 5	12		–
<i>Les mots justes</i>	A. Dezeuze, D. Prisset	4		–
ARC – atelier de recherche et de création	Professeur-e-s référent-e-s	4		–
Mise en forme du projet personnel			10	–
Inscription culturelle du travail		2		–
Origine et évolution du projet	Attribution collégiale	2		–
Qualité des productions		2		–
Présentation formelle et critique des travaux		2		–
Suivi du mémoire	Directeur-trice de mémoire	2		–
Épreuves du diplôme			–	30
Mémoire	Jury de diplôme	–		5
Travail plastique		–		25

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option design

L'option design des Beaux-Arts de Marseille propose une formation à la fois ouverte et engagée de la pratique du design, qui assume sans équivoque la diversité de cette discipline. En dehors de toute intention d'hyperspécialisation, son objectif est non seulement de former des designer·euse·s qui maîtrisent les savoir-faire, les techniques et les méthodes ancrés dans une réalité professionnelle toujours plus exigeante, mais, qui savent aussi et surtout s'adapter à l'évolution permanente de cette réalité tout en affirmant et en cultivant une démarche d'auteur·e, autonome. Apprendre à apprendre, à désapprendre, à comprendre le contexte d'une commande, les enjeux d'un projet afin d'y développer une réponse qui repose sur l'exercice d'une pensée accompagnée des outils et des techniques adéquats.

L'option design des Beaux-Arts de Marseille s'intéresse aux espaces de l'activité humaine, aux espaces de la vie, depuis la sphère privée jusqu'à l'espace de la ville et sa dimension publique.

Aux Beaux-Arts de Marseille, deux types de design sont étudiés :

› **Design d'objet et de mobilier**

Objets pour l'espace public et privé, mobilier domestique et pour l'espace public, matériaux et matériaux biosourcés, assemblage...

› **Design d'espace**

Espaces intérieurs, extérieurs, commerciaux, publics ou privés, scénographie, muséographie, territoire, espace social et urbain...

L'option travaille sur les espaces et les objets, matériels et immatériels, dans le sens le plus large possible, tout en prenant en compte les enjeux culturels, éthiques et sociétaux. Les espaces de la vie s'étendent de la sphère privée et intime, introspective peut-être, jusqu'à la sphère publique, complexe, extravertie et contradictoire. Proposer, produire une pensée, un objet, un espace réel ou virtuel n'est pas innocent et indemne de toute conscience éthique, politique, environnementale. La rencontre et la prise en compte de l'autre, le dialogue et la complémentarité avec l'autre sont des passages et des moments excitants dans la fabrication du projet. Savoir écouter, parler un même langage en gardant sa singularité d'auteur·e est un des enjeux fondamentaux de la formation, qui met l'accent sur le développement d'une démarche et d'un langage personnels.

L'enseignement suit, accompagne cette progressivité et cette complexification des contextes. De la sphère privée et intime de la chambre, à la complexité rugueuse de l'espace public. Dans cette progression, les préoccupations esthétiques, éthiques, prospectives et environnementales sont toujours présentes et prépondérantes.

L'objectif est de développer le langage et le positionnement singulier de l'étudiant·e pour lui permettre de s'épanouir, de faire un design d'auteur·e, sans « faire école ».

L'enseignement au sein d'une école d'art et de design est axé sur le projet. Tous les enseignements tendent vers ce but en aidant les étudiant·e·s à révéler et à développer leur capacité à penser, projeter et réaliser un travail qui soit en phase avec les réalités artistiques, sociales et économiques du monde contemporain.

Il n'y a plus de modèles à reproduire, mais des leçons à tirer des expériences et réalisations passées, par la connaissance et l'analyse de celles-ci. L'enseignement est alors pensé comme un aller-retour incessant entre la pratique plastique, l'expérimentation formelle et matérielle et la connaissance et recherche historique et théorique. Centrer l'enseignement sur le projet suppose de mettre l'étudiant·e en situation de réponse à une sollicitation à laquelle il·elle doit réagir en faisant état de la mise en place d'une méthodologie personnelle, en phase avec les contraintes données.

Pour atteindre cet objectif, trois situations de travail sont proposées.

1. Le travail en atelier, avec une périodicité régulière et une temporalité longue, qui permet d'acquérir les outils spécifiques à la pratique du projet, et qui laisse le temps d'expérimenter avec tout médium, de tirer une leçon de ces expérimentations, et aussi de se confronter aux autres. Les ateliers techniques de l'École — bois, métal, terre, céramique, gravure, impression, sérigraphie, photographie, infographie, vidéo, LoAD — permettent aux étudiant·e·s de découvrir de nombreux modes de production.
2. Le travail en situation de workshop, événement fort, exceptionnel dans le déroulement du cursus. C'est un temps d'enseignement et de production tendu, compact, qui oblige à la prise de décision rapide et qui permet à l'étudiant·e de vérifier la pertinence de sa méthodologie ou de découvrir de façon intense un matériau, une technologie. Les workshops sont souvent dirigés par une personnalité extérieure à l'École, invitée par l'équipe pédagogique. C'est donc aussi l'occasion pour l'étudiant·e de découvrir le processus de création d'un·e professionnel·le actif·ve sur la scène contemporaine. Le·la designer·euse n'est pas un·e créateur·trice solitaire, il·elle est amené·e à travailler en relation avec d'autres intervenant·e·s de différents domaines, le workshop est aussi un moment de préfiguration de cette situation professionnelle, qu'il soit organisé en collaboration avec d'autres écoles ou avec des entreprises.
3. La connaissance historique, sociologique, culturelle du champ dans lequel s'exerce l'activité du·de la designer·euse. Ce sont, outre les cours dédiés, des interventions ponctuelles pendant le temps de l'atelier, au cours desquelles un point particulier de l'histoire de l'art, de l'architecture... est exposé.





Option design – année 2

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S3	S4
Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre			16	14
<i>Espaces [et] Publics</i>	Professeur-e-s référent-e-s		5	4
<i>Objet</i>	Professeur-e-s référent-e-s		5	4
Coordination	F. Frédout		2	2
Dessin	C. Hriech, K. Rougier		1	1
3D	Professeur-e-s référent-e-s		1	1
<i>Bookmaker</i>	É. Pasquiou		1	–
<i>Écosystèmes professionnels</i>	P. Oudart		–	1
Conférences	Contrôle continu / Attribution collégiale		1	1
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			8	8
Langue anglaise *	D. Tredy		2	2
Histoire de l'art	N. Feodoroff		2	2
Histoire du design	P. Delahautemaison, F. Entrialgo		2	2
Histoire de l'art	A. Dezeuze		2	2
Recherches et expérimentations			2	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale		2	2
Workshop			–	2
Bilan			4	4
Présentation semestrielle des travaux	Attribution collégiale		4	4

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option design – année 3

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S5	S6
Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre			12	4
Coordination	F. Frédout		2	2
<i>Espaces [et] Publics</i>	Professeur-e-s référent-e-s		5	–
<i>Objet</i>	Professeur-e-s référent-e-s		5	–
Workshop	Professeur-e-s référent-e-s		–	2
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			8	5
Langue anglaise *	D. Tredy		2	2
<i>Manipuler des images et des textes</i> (en vue de les rassembler)	D. Prisset		2	–
Histoire du design	P. Delahautemaison, F. Entrialgo		2	1
<i>Écosystèmes professionnels</i>	P. Oudart		–	1
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale		2	1
Recherches et expérimentations personnelles			6	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale		4	2
Rendez-vous individuels			2	2
Stage, expérimentation des milieux de création et de production			–	2
Stage			–	2
Bilan et diplôme			4	15
Présentation semestrielle des travaux (semestre 5)	Attribution collégiale		4	–
DNA (semestre 6)	Jury de diplôme		–	15

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S7	S8
Initiation à la recherche, suivi du mémoire, philosophie et histoire des arts			9	9
<i>Lundi c'est le marché</i>	F. Frédout		2	–
<i>Desing</i>	C. Berdaguer, F. Frédout		2	2
Stage			–	4
<i>À voix haute</i>	F. Entrialgo, P. Delahautemaison		1	1
<i>Utopias / Dystopias</i>	R. Kerdreux, D. Tredy		1	1
<i>L'outil et la méthode</i>	J. Batteux, P. Delahautemaison		1	1
Droit de la propriété intellectuelle	C. Letellier		2	–
Projet plastique. Prospective, méthodologie, production			20	20
ARC – Atelier de recherche et de création	Professeur-e-s référent-e-s		5	5
Préparation à la vie professionnelle			3	3
Origine et évolution du projet			3	3
Présentation formelle et critique des travaux	Attribution collégiale		3	3
Qualité des productions			3	3
Inscription culturelle du travail			3	3
Langue étrangère			1	1
Langue anglaise *	D. Tredy		1	1

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option design – année 5 – 2^e cycle 2/2

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S9	S10
Méthodologie de la recherche (dont suivi du mémoire)			20	–
ARC – Atelier de recherche et de création	Professeur-e-s référent-e-s		8	–
<i>Utopias / Dystopias</i>	R. Kerdreux, D. Tredy		3	–
<i>À voix haute</i>	P. Delahautemaison, F. Entrialgo		3	–
Séminaire mémoire	P. Delahautemaison, F. Entrialgo		3	–
Suivi du mémoire	Directeur-trice de mémoire		3	–
Mise en forme du projet personnel			10	–
Préparation à la vie professionnelle			2	–
Origine et évolution du projet			2	–
Présentation formelle et critique des travaux	Attribution collégiale		2	–
Qualité des productions			2	–
Inscription culturelle du travail			2	–
Épreuves du diplôme			–	30
Mémoire	jury de diplôme		–	5
Travail plastique			–	25

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Le fonctionnement des crédits « ECTS »

L'« European Credits Transfer System » (ECTS) est un système européen d'acquisition de points qui permet une reconnaissance et un transfert des crédits obtenus dans un établissement vers d'autres établissements d'enseignement supérieur de la Communauté européenne.

Il a été mis en place dans le cadre du Processus d'harmonisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe, dit « Processus de Bologne » pour faciliter la mobilité des étudiant·e·s et des jeunes diplômé·e·s en Europe, mais aussi d'un établissement à un autre et d'un cursus à un autre au sein d'un même pays.

La mise en place de ce système s'est accompagnée d'une politique d'harmonisation des cycles d'études après le baccalauréat (3 / 5 / 8 ans), appelée en France « LMD » (Licence / Master / Doctorat). L'École délivre des diplômes donnant grade de licence et de master 2.

Le calcul et la validation des crédits ECTS sont effectués par semestre :

30 crédits par étudiant·e doivent être acquis pour chaque semestre d'étude. Le calcul est cumulatif : ainsi, pour obtenir une licence (3 années d'études), un·e étudiant·e doit valider 180 crédits. Un master 2 (5 années d'études) représente 300 crédits.

Un crédit équivaut à une somme de travail de l'étudiant·e estimée entre 20 et 30 heures (ces heures comprennent les heures de cours ou d'ateliers encadrées par des professeur·e·s, mais aussi le travail personnel de l'étudiant·e dans et / ou hors de l'école). Les fiches récapitulatives des enseignements par année dans ce livret précisent le nombre de crédits attribués à chaque unité d'enseignement. Sur la fiche individuelle d'évaluation de l'étudiant·e apparaît, en complément, une appréciation qualitative du travail du semestre.

Les modalités d'évaluation et d'attribution des crédits aux Beaux-Arts de Marseille

Deux grands types d'évaluation coexistent au sein de l'École :

- › Un contrôle continu, assuré par les enseignant·e·s responsables des différentes unités d'enseignement (cours, ateliers, séminaires, workshops, CPI, ARC). Ces évaluations reposent sur des modalités variées — devoirs écrits, entretiens individuels, travaux collectifs, contrôle de l'assiduité, etc. — qui sont précisées dans les fiches de présentation de chaque enseignement.
- › Une présentation des travaux devant une équipe d'évaluation qui évalue collégalement la pertinence et la qualité de la production du semestre.

C'est à l'issue de cette présentation semestrielle qu'a lieu la réunion de bilan au cours de laquelle les crédits sont délivrés.

La présentation semestrielle des travaux

La présentation des travaux du semestre constitue un moment fort de l'enseignement qui vient compléter l'évaluation effectuée par contrôle continu et qui mesure et analyse le parcours engagé. L'entretien avec l'étudiant·e autour de la présentation de ses travaux permet d'évaluer la qualité de ses réalisations plastiques, leur articulation avec une maîtrise théorique et leur ancrage dans la création contemporaine, mais aussi de l'interroger sur les diverses expériences pédagogiques et artistiques qui ont ponctué son semestre : stages, workshops, rendez-vous individuels, conférences, voyages, etc.

L'ordre de passage des étudiant·e·s est fixé par les professeur·e·s coordinateur·trice·s de l'année et transmis aux chargées de vie étudiante une semaine, au plus tard, avant la présentation. Celui-ci est public : il est ainsi conseillé aux étudiant·e·s, notamment en année initiale, de suivre les présentations des autres étudiant·e·s afin de mieux comprendre le fonctionnement pédagogique ainsi que les enjeux des options art et design.

Les crédits du semestre sont attribués lors de la réunion de bilan qui rassemble les président·e·s de chaque équipe d'évaluation, en présence des étudiant·e·s délégué·e·s. Ces équipes sont constituées par la directrice artistique et pédagogique de l'École ou son·sa représentant·e. Il·elle préside la réunion de bilan.

L'articulation des deux types d'évaluation (continue et semestrielle) permet une lecture qualitative et individualisée du parcours de l'étudiant-e, qui se traduit dans sa fiche d'évaluation semestrielle.

Aux semestres 6 et 10, les crédits attribués par le jury lors du passage du diplôme (15 au DNA, 30 au DNSEP) constituent un troisième niveau d'évaluation.

L'échelle d'appréciation de l'École.

A	★	Excellent
B	♥	Très bien
C	👍	Bien
D	✓	Satisfaisant
E	♠	Passable
FX	👎	Insuffisant
F	💣	Travail non rendu

Dans chaque unité d'enseignement (cours, ateliers ou ARC), les crédits sont obtenus ou refusés en totalité. L'appréciation minimum de E (passable) est requise pour l'obtention des crédits.

Contrat d'études & assiduité

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire à tout niveau d'études, ainsi que la participation active à la vie pédagogique de l'École. En s'inscrivant aux Beaux-Arts de Marseille, les étudiant-e-s s'y engagent formellement. Cet engagement est aussi la contrepartie demandée à l'effort consenti par la puissance publique pour offrir et garantir un enseignement de qualité pour des droits d'inscription abordables. On peut évaluer le coût d'une année à l'École pour un-e étudiant-e à plus de 10 000 euros.

Les étudiant-e-s boursier-e-s ont, comme les autres, une obligation de présence aux cours et ateliers. En cas d'abandon, l'École est tenue de prévenir le CROUS, qui pourra suspendre la bourse.

Trois semaines après la rentrée, les inscriptions pédagogiques sont organisées pour les étudiant-e-s d'années 1 à 5. Chaque étudiant-e doit se présenter à son bureau de la vie étudiante afin de prendre connaissance et signer son contrat d'études où sont précisés ses choix de workshop, de champs de pratiques et d'investigation (CPI), d'atelier ou atelier de recherche et de création (ARC).

Le contrat d'études est cosigné par l'étudiant-e et la directrice artistique et pédagogique. Toute modification en cours d'année doit donc obligatoirement être signalée aux chargées de la vie étudiante. La fiche d'évaluation semestrielle de l'étudiant-e est en effet établie à partir de ce contrat : elle est ainsi propre à chaque étudiant-e, et reflète ses choix et son

parcours individuel de formation. C'est un document qui joue un rôle important dans le déroulement des études et il convient donc d'y être particulièrement attentif-ve.

Toute absence, pour raisons de santé, familiales ou autre doit être justifiée. En dehors de ces cas particuliers et au-delà de plusieurs absences à un même enseignement, les crédits concernés ne seront pas validés et l'étudiant-e s'expose à des sanctions (**cf. règlement intérieur de l'École sur www.esadmm.fr**).

La présence des étudiant-e-s aux cours théoriques est contrôlée, soit par une feuille d'appel, soit par l'organisation de devoirs sur table au cours du semestre, non annoncés au préalable.

Le travail personnel implique une présence dans les ateliers et ateliers techniques de l'établissement. Tout travail personnel réalisé en dehors du site de l'École doit s'intégrer dans un projet d'étude et de recherche discuté avec des enseignant-e-s.

Calcul, échéances et rattrapage des ECTS

Le nombre maximum de crédits pouvant être obtenus par semestre est de 30. Ces crédits se répartissent entre différents modules d'enseignement.

Le passage de l'étudiant-e en année supérieure est subordonné à l'obtention d'au moins 54 crédits européens à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

Tous les crédits correspondant à un cycle, hormis les crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Passage en année supérieure

Année 1

Deux réunions d'évaluation et de bilan à l'issue du semestre 1 et 2 permettent de mesurer le parcours engagé par l'étudiant-e, de l'analyser et de lui faire part des évaluations de son travail. À cette fin, une appréciation écrite accompagnée du nombre de crédits obtenus est communiquée à chaque étudiant-e sur son relevé semestriel. L'obtention de 60 crédits sans exception sur les semestres 1 et 2 est obligatoire pour le passage en année 2. Le redoublement n'est pas autorisé dans l'École sauf dérogation dûment motivée.

**Année 2 (semestres 3 et 4)**

L'obtention de 114 à 120 crédits est requise au semestre 4 pour le passage en année 3. L'étudiant-e disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres, quel que soit le cursus choisi, obtient le certificat d'études d'arts plastiques délivré réglementairement par l'établissement.

Année 3 (semestres 5 et 6)

Le passage du semestre 5 au semestre 6 nécessite l'obtention de 150 crédits. Au semestre 6, 15 crédits sont délivrés lors de la réunion d'évaluation et de bilan et 15 crédits sont délivrés lors de l'obtention du DNA.

Admission en deuxième cycle

L'ensemble des 180 crédits et le DNA sont requis pour une admission en 2^e cycle. Les candidatures sont examinées par une commission d'admission spécifiquement constituée parmi les enseignant-e-s de l'École. Cette commission étudie aussi des candidatures des autres écoles. Tout refus est motivé.

Année 4 (semestres 7 et 8)

L'obtention de 234 à 240 crédits est requise au semestre 8 pour le passage en année 5.

Année 5 (semestres 9 et 10)

L'obtention de 270 crédits est requise pour le passage au semestre 10. Les 30 crédits du semestre 10 sont attribués en totalité lors du passage du diplôme : 25 crédits pour l'épreuve plastique et 5 crédits pour le mémoire.

Rattrapages

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage entre les années 1 et 2, ainsi qu'entre les années 3 et 4 (l'obtention de 60 crédits est requise pour intégrer le S3 et de 180 crédits pour accéder au S7).

Dans tous les autres cas, les crédits manquants en fin de semestre doivent obligatoirement être rattrapés lors du semestre suivant (dans la limite de 6 crédits entre le S4 et le S5, et entre le S8 et le S9).

Rattrapage des enseignements théoriques

et de langue vivante : un seul rattrapage est organisé pour chaque enseignement, les étudiant-e-s en échec sont tenu-e-s de s'y présenter. Seul-e-s les étudiant-e-s ayant régulièrement suivi les cours sont autorisé-e-s à se présenter au rattrapage.

Rattrapage des enseignements pratiques

et artistiques (modules d'enseignement d'année 1, cours de dessin, ateliers de design, champs de pratiques et d'investigation, situations d'essais, crédits de bilan...): il n'y a pas de devoir de rattrapage. C'est l'appréciation obtenue lors du semestre suivant qui permet de rattraper les crédits non obtenus au semestre précédent. L'absence justifiée à

un workshop (certificat médical) donnera lieu à l'inscription de l'étudiant-e dans un autre workshop.

Redoublements

La réunion de bilan des semestres S2, S4, S6, S8 et S9 constituée par les président-e-s des équipes d'évaluation et présidée par la directrice artistique et pédagogique ou son-sa représentant-e, fait le point sur le nombre de crédits obtenus par l'étudiant-e et statue, le cas échéant, sur les possibilités de redoublement.

L'année 1 est une année probatoire, dans la mesure où l'étudiant-e y fait le constat de ses aptitudes et de ses appétences à s'engager dans un cursus d'enseignement supérieur de la création de plusieurs années. C'est en ce sens que les redoublements ne peuvent être effectués que par dérogation dûment motivée.

En années 3 et 5, les étudiant-e-s autorisé-e-s à présenter le diplôme, mais n'obtenant pas tous les crédits attachés aux épreuves de diplôme, peuvent redoubler dans l'établissement.

Dans les autres cas, seul-e-s les étudiant-e-s ayant fait preuve d'une présence et d'un engagement réguliers dans l'école pourront être admis-e-s à redoubler.

L'année de redoublement nécessite aussi une présence et un engagement constant de l'étudiant-e, et ce, quel que soit le nombre de crédits déjà obtenus l'année précédente.

Sauf cas exceptionnel (raison de santé, par exemple) et sur décision de la direction après avis de l'équipe pédagogique, il n'est pas possible de rester dans l'école plus de 4 années universitaires pour un premier cycle et plus de 3 années universitaires pour un second cycle. Ainsi, un seul redoublement par cycle est autorisé. Il n'est donc pas possible de « tripler » une année.

Admission en 2^e cycle

L'accès au 2^e cycle s'effectue au semestre 6, sur candidature formalisée et motivée. Elle est examinée par une commission d'admission spécifiquement constituée, qui examine aussi des candidatures extérieures à l'École. Les attendus de cette candidature sont explicités par l'équipe de coordination de l'année 3.

Si l'avis de la commission est positif, l'admission définitive est conditionnée à la réussite au DNA. Les étudiant·e·s peuvent, de la même manière, concourir à l'accès dans d'autres écoles (un accord ou un refus de la commission ne valant que pour notre École).

La capacité des étudiant·e·s à poursuivre des études en 2^e cycle est évaluée sur la base des résultats obtenus en 1^{er} cycle, de la lettre de motivation et d'un entretien. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- › Motivation
- › Expression plastique / qualité de la recherche
- › Connaissances générales
- › Aptitude à l'analyse.

La commission d'admission en 2^e cycle se réunira les 17, 18 et 19 mai 2022.

Les diplômes : Modalités d'attribution

DNA | Diplôme National d'Art

Option art et option design, à l'issue de l'année 3. Diplôme conférant grade de licence.

Seul·e·s les étudiant·e·s ayant acquis 180 crédits sont autorisé·e·s à se présenter aux épreuves du DNA.

Les épreuves du DNA consistent en un entretien avec un jury comprenant la présentation par l'étudiant·e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

Les épreuves durent 30 minutes (hors délibération du jury).

Les étudiant·e·s produisent en complément un rapport de diplôme adressé aux membres du jury au plus tard quinze jours avant le passage du diplôme.

Les dossiers pédagogiques des candidat·e·s sont à la disposition du jury pour une éventuelle consultation.

15 crédits sont attribués au moment du passage et de la réussite du diplôme.

Le jury de DNA est constitué de 3 membres :

- › deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement
- › un·e enseignant·e de l'établissement

L'un·e des membres du jury est un·e représentant·e des enseignant·e·s en sciences humaines. Le jury du Diplôme National d'Art est nommé par le directeur général de l'établissement. La·le président·e du jury est désigné·e par le directeur général de l'établissement parmi les personnalités qualifiées. Des suppléant·e·s sont nommé·e·s dans les mêmes conditions. Le jury de Diplôme National d'Art se réunit valablement si les trois membres sont présent·e·s. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

La décision du jury est souveraine.

Critères nationaux d'évaluation du DNA :

- › présentation formelle et critique des travaux ;
- › pertinence du parcours et des recherches liées aux travaux ;
- › contextualisation du travail (justesse et diversité des références) ;
- › qualité des réalisations.

Aucun·e candidat·e ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNA.





DNSEP | Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique

Option art et option design, à l'issue de l'année 5 (diplôme inscrit au niveau 1 du Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP). Diplôme conférant grade de master 2.

Seul·e·s les étudiant·e·s ayant acquis 270 crédits au semestre 9 sont autorisé·e·s à se présenter aux épreuves du DNSEP.

Les épreuves du DNSEP consistent en :

- > la soutenance d'un mémoire d'une durée de 20 minutes ;
- > la présentation et la soutenance d'un projet plastique ou de design personnel d'une durée de 40 minutes.

Le jury de DNSEP est composé de 5 membres :

- > 4 personnalités qualifiées extérieures à l'établissement ;
- > 1 représentant·e de l'École choisi·e parmi les enseignant·e·s.

Le jury est nommé par le directeur général de l'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique. Le·la président·e est choisi·e parmi les personnalités qualifiées.

Le jury de soutenance du mémoire comprend le·la représentant·e de l'École et l'une des 4 personnalités qualifiées. Il est présidé par un·e docteur·e. Pour chacun·e des membres titulaires, un·e suppléant·e est désigné·e dans les mêmes conditions.

L'évaluation du mémoire porte notamment sur la pertinence du choix du sujet, la capacité de l'étudiant·e à adopter un point de vue critique, la justesse des références bibliographiques et de leurs articulations avec le projet, la qualité du travail rédactionnel et celle de l'entretien avec le jury.

À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres. L'ensemble du jury de Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique assiste à la présentation du travail artistique.

Il délibère ensuite sur l'attribution du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il délivre les crédits correspondant au travail plastique (25 crédits) et au mémoire (5 crédits).

La décision du jury est souveraine.

Critères nationaux d'évaluation du DNSEP :

- > présentation formelle et critique du projet ;
- > élaboration du projet et processus de la recherche ;
- > positionnement du travail (pertinence des références, et de l'articulation des connaissances, niveau de conceptualisation) ;
- > qualité des productions .

Aucun·e candidat·e ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNSEP.



Au fil de son cursus dans l'École, l'étudiant-e est confronté-e à plusieurs types d'unités d'enseignement :

- › les champs de pratiques et d'investigation, dans lesquels elle-il déploie son travail plastique (en années 2 et 3) ;
- › les enseignements théoriques ;
- › les ateliers de recherche et de création (ARC) en deuxième cycle (années 4 et 5) et les séminaires ;
- › les conférences et les rencontres ;
- › les workshops, souvent avec des intervenant-e-s extérieur-e-s ;
- › l'accompagnement du journal de bord, du rapport de diplôme pour le DNA et du mémoire pour le DNSEP ;
- › les voyages pédagogiques.

Mais, au cœur de l'enseignement des Beaux-Arts, se situe le travail individuel de création.

Le travail individuel de création

C'est le travail individuel de création de l'étudiant-e qui constitue le socle du cursus au sein de l'École, en art comme en design. Les expérimentations successives modèlent le projet dans une interaction constante avec les enseignant-e-s. Questions formelles, techniques, matériologiques, choix de médium et de supports, construction culturelle et théorique de l'origine du projet et des familles de références : ces interactions sont le gage de la réussite. Il est donc indispensable de travailler dans l'école et de solliciter assidument les enseignant-e-s.

En année 1, toute l'année est ponctuée par des modules d'enseignement qui permettent de découvrir tous les champs de la création enseignés à l'école. Les étudiant-e-s sont par ailleurs encouragé-e-s à solliciter l'équipe enseignante pour de premiers rendez-vous autour du travail personnel, pendant les semaines dédiées à la production personnelle.

Aux semestres 3, 4 et 5 l'étudiant-e choisit un certain nombre de champs de pratiques et d'investigation qui apparaissent dans son contrat d'études, avant de se concentrer sur la préparation du DNA au semestre 6.

Lors du deuxième cycle, l'étudiant-e entre dans la construction d'un projet, suivi par une équipe d'une dizaine de professeur-e-s, dont les interventions se partagent entre des entretiens individuels et collectifs, tant dans le suivi du travail de création que du mémoire.

Les étudiant-e-s de l'année 2 à l'année 5 sont rassemblé-e-s dans des ateliers qui s'organisent autour de **3 pôles** :

✖ Peinture et dessin

✖ Volume

✖ Média

Les étudiant-e-s d'années 2 et 3 option art et d'années 3, 4 et 5 option design gardent trace des rendez-vous individuels organisés avec des professeur-e-s lors du semestre et des enseignements qu'il-elle-s en ont tiré.

L'équipe d'évaluation peut ainsi évaluer l'importance et la fréquence de ces rendez-vous, mais aussi prendre connaissance des commentaires de l'étudiant-e sur la manière dont elle-il s'est approprié-e le contenu de cet échange pour l'avancée de son travail.

Les champs de pratiques et d'investigation – CPI

Les champs de pratiques et d'investigation constituent un format d'enseignement en années 2 et 3 des options art et design. Ils se définissent par :

- › une progressivité de semestre en semestre assurée par un mouvement d'approfondissement et de focalisations successives qui vont amener en DNA les étudiant-e-s au seuil de la phase projet tout en les rassurant sur leur maîtrise ou leur capacité à mobiliser des savoir-faire nécessaires à la réalisation de leurs projets ;
- › un ancrage dans la création contemporaine ;
- › une articulation précise et nourrie entre théorie et pratique ;
- › une invitation à l'ouverture disciplinaire en année 2, par l'acquisition d'un socle élargi de connaissances et savoir-faire, qui prolongent les initiations des modules d'année 1.

Chaque champ de pratiques et d'investigation regroupe 3 à 5 enseignant-e-s et propose une journée d'enseignement par quinzaine pour l'année 2 option art et deux journées pour l'année 3 option art et pour les années 2 et 3 option design.

Chaque étudiant-e d'année 2 suit deux champs de pratiques et d'investigation.

En année 3, les étudiant-e-s peuvent continuer à circuler entre plusieurs champs de pratiques et d'investigation, mais, en art, elles-ils choisissent d'arrimer leur pratique à un seul champ. La programmation spécifique à chaque semestre laisse suffisamment de place à l'accompagnement des projets des étudiant-e-s et à la préparation du diplôme.

Les rendez-vous de coordination sont des temps d'échanges critiques assurant la synthèse des différents champs et un suivi collégial du développement des recherches personnelles des étudiant·e·s. En année 2, ces rendez-vous mettent l'accent sur la construction de méthodologies de recherche, alors qu'en année 3, ils sont davantage centrés sur la mise en espace des travaux et la préparation du diplôme.

Les enseignements théoriques

Les enseignements théoriques ont toute leur place dans la pédagogie de l'École.

En première année, ils visent à fournir aux étudiant·e·s un socle de connaissances communes sur l'histoire de l'art et du design et sur les grands courants de l'esthétique. Les cours d'anglais sont remplacés par des cours de français langue étrangère pour les étudiant·e·s non francophones qui ont besoin de renforcer leur niveau de langue.

En premier cycle, les modules d'histoire et théorie des arts et de langue étrangère sont structurés autour de trois à quatre grands cours obligatoires :

- › le cours d'anglais (ou de français langue étrangère) ;
- › un grand cours d'histoire de l'art, chronologique en années 1 et 2 ; thématique et méthodologique en année 3 ;
- › un cours de philosophie ou de théorie de l'art ;
- › un cours de théorie de l'art thématique et ouvert aux champs des sciences humaines et de la littérature.

Les étudiant·e·s de l'option design suivent un cours d'histoire du design.

Il s'agit de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir une solide culture artistique et de se familiariser avec les concepts et notions essentiels de la philosophie et des théories de l'art. La perspective historique est complétée par des cours davantage centrés sur l'actualité de l'art et/ou du design.

Des séances d'anglais complètent la formation, avec des méthodologies variées (visites d'ateliers en anglais, analyse filmique en anglais, etc.).

En deuxième cycle, les étudiant·e·s suivent les cours d'anglais (année 4), les conférences, ainsi qu'un cours d'histoire de l'art (années 4 et 5). Mais, l'apport des professeur·e·s de théorie se situe aussi autour de trois types d'enseignement : les ateliers de recherche et de création (ARC) qui constituent l'une des formes d'initiation à la recherche ; l'accompagnement

par les directeur·trice·s de mémoire ; le cours de méthodologie de l'écriture du mémoire.

Les ateliers de recherche et de création – ARC

Les ateliers de recherche et de création (ARC) sont des unités d'enseignement communes aux options design et art, qui sont proposées de manière transversale à tous·tes les étudiant·e·s d'années 4 et 5 des deux options. Leur liste évolue chaque année en fonction des nouveaux projets des professeur·e·s.

L'ARC est une des formes de l'initiation à la recherche en deuxième cycle. L'objectif est d'assurer un enseignement théorique et pratique d'un contenu préalablement identifié, développant une intention construite, une méthode, un calendrier.

À ce titre, l'ARC comporte une dimension transversale à la méthodologie de la recherche et la culture générale. Il peut également comporter un enseignement et une expérimentation des techniques.

L'ARC est une forme pédagogique en soi, ne se substituant ni aux cours, ni aux entretiens avec les étudiant·e·s. Il relève d'une démarche transversale, permettant à des enseignant·e·s de définir ensemble un questionnement, une problématique qui leur est propre, sur l'art ou le design et qu'il s'agit de porter et partager avec un groupe d'étudiant·e·s, tant théoriquement que pratiquement. L'ARC peut donner lieu à des invitations extérieures, à un voyage, à des workshops : sa forme, tout en étant très construite, peut être variée d'un projet à un autre. Les ARC donnent lieu à une évaluation et l'attribution de crédits.

Les séminaires

Les séminaires constituent aussi une forme d'initiation à la recherche en deuxième cycle, et peuvent, ou non, être à l'initiative de l'un des programmes de recherche de l'École.

Ils engagent une réflexion, d'ordre théorique, sur une problématique donnée. Celle-ci se déploie lors de rendez-vous bimensuels, autour d'un petit groupe d'étudiant·e·s et de professeur·e·s. Le travail est nourri par une programmation d'invité·e·s, dont les conférences sont ouvertes à l'ensemble de l'École.

Les séminaires impliquent de la part des étudiant·e·s un travail de recherche et une production écrite ou plastique. Les étudiant·e·s en sont les co-constructeur·trice·s. C'est en ce sens qu'il·elle·s participent à l'initiation à la recherche.

Les conférences et les rencontres

Des conférences et rencontres, menées par des artistes, des designer·euse·s, des chercheur·euse·s et des professionnel·le·s du monde l'art et de la culture, complètent le programme des enseignements. **Pour l'année universitaire 2021-2022, ce cycle public d'invitations se tiendra deux fois par mois le mardi entre 12h00 et 13h30 à l'amphithéâtre.**

La participation à ces conférences et rencontres fait partie intégrante du cursus d'études à l'École et contribue à l'évaluation de l'engagement de l'étudiant·e. En années 1 et 2, la participation aux conférences et rencontres est obligatoire et elle est sanctionnée par des crédits.

Des invitations plus ponctuelles, proposées à des intervenant·e·s de divers horizons, viennent enrichir la programmation tout au long de l'année. Elles se structurent davantage autour de la discussion, de la rencontre et du débat et sont souvent liées à l'actualité artistique et culturelle ou s'inscrivent dans le cadre des workshops organisés à l'École.

Les workshops

Les workshops sont des temps de travail partagés se déployant généralement sur cinq jours, plus rarement sur plusieurs semaines. Ils sont le plus souvent animés par un·e artiste invité·e sur proposition des enseignant·e·s. Les workshops peuvent embrasser tous les champs de la création et par conséquent déborder du strict champ des arts visuels.

Les workshops concernent les étudiant·e·s de l'année 2 à l'année 5 qui s'y inscrivent par intérêt pour le thème proposé et/ou pour l'invité·e qui anime l'atelier. Ils constituent un moment fort de réflexion et de création. Privilégiant l'acte créatif, les workshops convoquent techniques, méthodologies et fabrications dans d'autres temporalités, plus courtes et plus denses. Leurs descriptions figurent dans le programme remis à chaque étudiant·e en début d'année universitaire. Le nombre d'inscrit·e·s est limité selon les workshops.

La plupart des workshops donne lieu à une présentation publique du travail en fin de semaine à destination de tous·tes les étudiant·e·s et des enseignant·e·s de l'École, le plus souvent dans les galeries à Luminy. Ce moment de restitution peut prendre des formes variées de valorisation et de bilan.

Les workshops sont obligatoires en années 2 et 3 et donnent lieu à des évaluations et à l'attribution de crédits. Ils sont majoritairement programmés sur deux semaines – l'une au premier semestre et l'autre au second – afin de

libérer les étudiant·e·s de leurs enseignements hebdomadaires. Cette parenthèse est une véritable rupture avec le quotidien de l'École qui permet de bénéficier pleinement de l'énergie inhérente à ce type de projet.

Les résidences

L'École des Beaux-Arts de Marseille peut accueillir sur son site des artistes et des professionnel·le·s de l'art (commissaires, théoricien·ne·s, etc.) en résidence. Qu'elles soient adossées à des plateformes d'accompagnement (type programme PAUSE) ou développées par l'École (*White Mountain College*), ces résidences se déploient sur des durées courtes ou longues. Construits à partir de la pratique ou des recherches théoriques de l'invité·e, ces temps d'accueil ont pour objet de permettre aux résident·e·s de développer un projet personnel en articulation avec les étudiant·e·s et la pédagogie.

Le parcours de l'écrit

Tout au long du cursus, les étudiant·e·s sont amené·e·s à produire des documents écrits très divers, dont la forme comme la finalité s'éloignent des modèles académiques ou des exercices scolaires. Ils préfigurent aussi les formes d'écrits qui seront produits ensuite tout au long de la carrière professionnelle des diplômé·e·s. En outre, l'écrit est aussi une pratique plastique associée à d'autres pratiques, et parfois même autonome.

Ce parcours de l'écrit est important et donne lieu à une évaluation. Les diplômés, à l'issue de la troisième année comme de la cinquième, prennent en considération ces travaux écrits.

Le journal de bord (année 1)

Ce premier document se veut la synthèse du travail de l'année 1 telle que perçue par l'étudiant·e : apprentissage des pratiques et désirs personnels. Ce journal de bord incite l'étudiant·e à cultiver le goût de la prise de notes, à enregistrer ce qui l'a attiré·e dans les enseignements, à donner sens aux premières investigations plastiques.

Il s'agit d'un document dont l'écriture et la mise en œuvre sollicitent plusieurs types d'enseignements : ateliers d'écriture, formations à la mise en page et aux recherches documentaires, réflexions sur les pratiques d'archivage...

Ce document doit être finalisé du 2 au 6 mai et rendu imprimé le 20 mai 2022.

Le rapport de diplôme (année 3)

Le rapport de diplôme, consulté par le jury du DNA en année 3, révèle la capacité de l'étudiant-e à mettre en perspective sa pratique artistique avec sa culture théorique et plastique. Il invite l'étudiant-e à étayer ou à élargir son travail par une réflexion nourrie d'exemples et à développer une famille d'affinités. Il annonce l'esquisse d'un projet personnel. **Il est déposé au secrétariat de l'année 3 en deux versions : papier et numérique juste après la présentation des travaux de S6.**

Le mémoire de DNSEP

✖ Option art

Le mémoire est un exercice rédigé accompagnant le DNSEP et donnant lieu à une évaluation spécifique valant 5 crédits (ces crédits sont indissociables des 25 autres concernant le travail plastique).

Ce mémoire en école d'art n'est pas contraint par les règles et usages du mémoire universitaire. Il s'agit d'un exercice à part entière répondant à des enjeux qui lui sont propres. Il ne porte pas directement sur le travail plastique de l'étudiant-e mais donne une lecture de son territoire de recherche tout en attestant une prise de distance réflexive : il permet de conduire plus loin et sous une autre forme des intuitions rencontrées dans le travail.

L'étudiant-e doit concevoir et mettre en œuvre une stratégie d'écriture adaptée à ce projet. Toutes les formes sont possibles (essai, recueil, pièce de théâtre, protocole, album illustré, BD, article, entretien, lettre, etc.) ; ni le registre de langue ni le ton ne sont imposés ; la réflexion peut se référer à tous les territoires de la création et de la connaissance ; mais quelle que soit la stratégie adoptée, elle doit être menée à bien avec exigence et constance. L'exercice est ouvert à l'expérimentation et comporte quelques règles :

- › L'étudiant-e doit solliciter dès le semestre 7 un-e enseignant-e qui s'engagera à être directeur-trice du mémoire – tous-tes les enseignant-e-s de l'École, praticien-ne-s comme théoricien-ne-s, peuvent remplir ce rôle. Le-la directeur-trice est un-e interlocuteur-trice privilégié-e pour l'étudiant-e, les différentes étapes du travail feront l'objet d'un suivi et de discussions avec elle-lui.
- › Le mémoire ne peut être finalisé qu'après sa validation par le-la directeur-trice. Le mémoire doit compter entre 15 000 et 30 000 signes (espaces compris).
- › Il peut inclure toute sorte d'images, de sources, de références ou de liens internet, mais les reproductions, citations et autres emprunts doivent systématiquement être mentionnés et accompagnés de leurs références afin d'éviter toute forme de plagiat.

- › Au moment du rendu, le mémoire est accompagné d'une note d'intention de 1 500 signes (maximum) resituant le projet et expliquant ses enjeux.
- › Le mémoire est produit en trois exemplaires papier. L'un est envoyé au jury extérieur, l'autre est destiné au / à la représentant-e de l'École et devra être présenté dans le lieu de passage du diplôme. Le troisième est conservé dans les archives de la bibliothèque de l'École. Le mémoire doit également être numérisé au format PDF.

Consulté par des personnalités extérieures à l'École puis archivé à la bibliothèque, le mémoire n'est pas un objet éphémère mais un travail destiné à être conservé. La qualité de son contenu comme celle de sa forme doivent correspondre à cet horizon.

Des formats alternatifs (audio, vidéo, web...) sont envisageables, mais doivent être discutés au cas par cas avec les coordinateur-trice-s d'année et les directeur-trice-s et obtenir leur accord.

Un « atelier-mémoire » obligatoire accompagne les étudiant-e-s, les aide à lancer le travail dès le début du semestre 7 et à avancer dans sa mise en œuvre.

Les échéances de réalisation du mémoire s'étalent ensuite comme suit :

- › Semestre 7 :
le 6 décembre 2021, un début de rédaction de 5 000 signes minimum accompagné d'une courte bibliographie, du choix des directeur-trice-s de mémoires et du contrat de suivi de mémoire ;
- › Semestre 8 :
le 28 mai 2022, rédaction du mémoire à envoyer aux directeur-trice-s pour évaluation ;
- › Semestre 9 :
rendu des épreuves début décembre (mémoire fini imprimé au noir non relié mais maquette) / **remise définitive le 13 décembre 2021 pour envoi au jury ;**
- › Semestre 10 :
soutenance du mémoire les 25, 26 et 27 avril 2022.

✖ Option design

Le processus d'écriture est à la fois le réceptacle et le vecteur de la pensée qui doit alimenter tout projet de design. Il peut, parfois, en être le moteur. Le mémoire est l'objet qui rend lisible et met en forme cette pensée, qui contextualise le projet — il délimite un territoire de recherche, identifie des enjeux — et doit faire émerger un questionnement, un propos, un discours qui, quel que soit le sujet traité, doit interroger et alimenter le design en tant que discipline à la fois pratique et théorique.

Pour autant, cette pensée n'a pas de format. Elle est propre à chacun-e et c'est dans cette singularité intrinsèque que se niche la liberté



formelle du mémoire (essai, récit, fiction, journal de bord, articles, chroniques, etc.). L'enjeu du mémoire lui-même, au-delà de sa valeur académique, est de donner à l'étudiant-e l'occasion de faire l'expérience de l'écriture, de trouver une voix, un ton capable de porter son engagement de designer-euse. Le sujet de ce mémoire est déterminé par les étudiant-e-s, en concertation avec l'équipe enseignante. Il-elle-s doivent faire preuve, dans toutes les étapes de sa rédaction, d'une autonomie de pensée, de distance critique et de rigueur méthodologique. Si le format attendu n'est pas de type universitaire, le mémoire doit néanmoins rendre compte d'un champ de connaissances en lien avec le propos tenu et les enjeux abordés ainsi que s'appuyer sur des recherches et une bibliographie consistante.

Des séances d'accompagnement à l'écriture du mémoire ont lieu toute l'année en semestre 7, 8 et 9 sous forme de séances collectives (lectures de textes, de présentation de l'avancement du travail, mise en page et typographie), et d'entretiens individuels. Une séance de préparation à la soutenance a lieu quelques semaines avant le diplôme. Ces séances sont assurées par les enseignant-e-s de culture générale de l'option.

En plus du suivi par les deux professeur-e-s en charge du séminaire d'écriture du mémoire, un-e directeur-trice de mémoire est proposé-e par l'étudiant-e pour suivre son travail.

L'écriture du mémoire commence dès le début du semestre 7 :

- > évaluation du semestre 7 : première note d'intention où le sujet et les premières références bibliographiques sont précisés ;
- > évaluation du semestre 8 : rendu de quelques pages qui rendent compte du propos, de la structure et de la forme du mémoire. Esquisse de plan si nécessaire ;
- > Semestre 9 : rendu des épreuves début décembre (mémoire fini imprimé au noir non relié mais maquetté) / **remise définitive le 13 décembre 2021 pour envoi au jury ;**
- > Semestre 10 : soutenance du mémoire **les 25, 26 et 27 avril 2022.**

Les voyages pédagogiques

Ils ponctuent la formation et le cursus des étudiant-e-s à l'École. Ces déplacements permettent aux étudiant-e-s de découvrir des lieux et des événements majeurs de la scène artistique nationale ou internationale : grandes expositions, biennales, foires d'art contemporain et de design, situation artistique d'une ville ou d'un territoire. Ces visites, d'une journée à une semaine, proposés et organisés par les enseignant-e-s et le service de la vie étudiante de l'École, constituent des voyages intégrés dans le cursus, dont le coût est partiellement pris en charge par l'École. Certains workshops ou ARC peuvent aussi occasionner des voyages, lorsque, par exemple, ils sont organisés en partenariat avec des écoles ou des institutions françaises ou étrangères.

Les modalités de participation à ces voyages, notamment les règles de sécurité à respecter, sont précisées dans le règlement intérieur de l'École.

La crise sanitaire qui sévit depuis 2020 peut entraver l'organisation de voyages pédagogiques, notamment à l'étranger.



Le parcours d'enseignement et de recherche aux Beaux-Arts de Marseille est un parcours d'émancipation individuelle et collective. Il ne s'agit pas de consommer des enseignements fournis sous des emballages variés mais d'être acteur-trice de son projet d'étude pour pouvoir construire ensuite un projet de vie professionnelle réussi.

La pédagogie y est donc fondée sur l'engagement personnel et sur l'autonomie. Elle s'articule, dès le premier cycle, autour de l'accompagnement de projets individuels ou collectifs et d'expériences de création. Les étudiant-e-s sont ainsi encouragé-e-s, dès leur première année, à mobiliser toutes les ressources techniques, technologiques, humaines et artistiques à leur disposition dans l'école et à la considérer comme un outil dont il convient de maîtriser l'usage plutôt qu'un cadre de travail où l'on vient pour recevoir un enseignement magistral.

L'école est une des écoles d'art en France les plus ouvertes : grandes amplitudes horaires 7 jours sur 7 toute l'année. Les locaux, très vastes, permettent d'envisager différents types de projets.

Une programmation artistique et culturelle est organisée dans les murs et hors les murs. Elle fait partie intégrante du cursus.

Aux côtés de l'équipe enseignante, les chargées de la vie étudiante sont au centre de la relation de l'étudiant-e à l'école. Elles informent, orientent et conseillent les étudiant-e-s. Elles doivent être consultées pour toutes les questions relatives à l'organisation des études et à la vie étudiante.

Mais d'autres acteur-trice-s œuvrent quotidiennement à l'accompagnement des étudiant-e-s et de leur travail. Ce chapitre a pour ambition d'identifier ces acteur-trice-s en fonction des besoins des étudiant-e-s, et de faciliter les prises de contact et les initiatives.

Accéder à l'école

Pour les étudiant-e-s, sur présentation de la carte d'étudiant-e : du lundi au vendredi de 8h à 23h, week-ends et vacances d'hiver et de printemps, de 9h à 18h, sur autorisation de travail dans les ateliers délivrée par la direction générale.

Les autorisations d'accès à l'école pour les week-ends et vacances, ainsi que les autorisations d'accès pour des personnes extérieures à l'établissement doivent être validées par un-e professeur-e référent-e et présentées au secrétariat de la direction générale **au moins deux jours ouvrés avant la date demandée.**

Contact pour les demandes d'autorisation de présence :

Christine Jiquel
T 04 91 82 83 17
christine.jiquel@inseamm.fr

Accès des véhicules :

Seuls les véhicules munis du badge d'accès à l'école peuvent pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Ce badge peut être obtenu auprès de l'administration.

Contact pour les demandes de badge :

Christine Jiquel
T 04 91 82 83 17
christine.jiquel@inseamm.fr

Réserver une salle

Les salles d'exposition

L'école dispose de quatre salles d'exposition (10A, 10B, C5, A3) qui sont utilisées tout au long de l'année pour les présentations des travaux, les situations d'essais, les workshops et les diplômes. Elles peuvent aussi accueillir des projets spécifiques ponctuels.

Les enseignant-e-s doivent réserver ces salles s'il-elle-s veulent les utiliser, tout comme les étudiant-e-s, qui peuvent y tester des présentations de leurs travaux tout au long de l'année.

Ce sont les moniteur-trice-s qui sont chargé-e-s de la réservation et de la régie des salles d'exposition. Elle-il-s veillent en particulier à ce qu'elles soient restituées en parfait état par leurs utilisateur-trice-s et entièrement vidées. Elle-il-s accompagnent aussi les étudiant-e-s lors de leurs présentations semestrielles.

Contact pour les réservations des salles d'exposition :

moniteurs@beauxartsdemarseille.fr

Les ateliers de l'école, notamment pour les diplômes, ainsi que le LoAD et l'amphithéâtre, peuvent également servir de lieux de monstration, de diffusion et de performance.

Les salles de cours et de séminaire

La réservation de toutes les salles de cours et de séminaire de l'école (salle 1, 2, 3, D3, amphithéâtre) est possible en dehors des heures de cours. Étudiant-e-s et enseignant-e-s doivent réserver ces salles auprès de Christine Jiquel, secrétaire de direction.

Contact pour les réservations de salles de cours :

Christine Jiquel
T 04 91 82 83 17
reservation@inseamm.fr

Les espaces du LoAD

La plateforme LoAD est un lieu dédié à la production et à la diffusion de matière audiovisuelle. Le dispositif de la plateforme comporte des studios de montage, un plateau de tournage, une régie technique, une salle de cours ou de séminaire, des appareils de captation et de traitement de l'image et du son. La réservation de ces espaces est obligatoire pour pouvoir y travailler et doit se faire auprès de Xavier Leton, Denise Deutch ou Vincent Pajot. Cet espace de travail est régi par un règlement intérieur spécifique qu'il est nécessaire de respecter.

Horaires :

du lundi au vendredi
de 9h à 13h et 14h à 18h

Responsable : Xavier Leton
T 04 91 82 83 55
xavier.leton@inseamm.fr

Assistant·e·s vidéo :
Denise Deutch
denise.deutch@beauxartsdemarseille.fr

Vincent Pajot
vincent.pajot@beauxartsdemarseille.fr

Travailler dans les ateliers techniques

Les ateliers techniques et technologiques sont des lieux essentiels de formation, d'expérimentation et de fabrication. Les équipements (ateliers, matériels) sont mis à la disposition des étudiant·e·s des deux options en fonction de leurs projets. L'étudiant·e présente son programme ou son projet au responsable de l'atelier, documenté par des dessins, croquis, etc. Les responsables de ces ateliers sont des enseignant·e·s qui peuvent accompagner les étudiant·e·s au-delà des seules techniques à maîtriser ou à mettre en œuvre pour la réalisation de leurs projets. Les ateliers techniques rassemblent l'ensemble des ressources et outils nécessaires à la création d'aujourd'hui : **bois, métal, impressions, photographie, images numériques, fixes et en mouvement, son, terre et verre, 3D, infographie, maquettage, peinture...**

Chaque atelier technique dispose d'un règlement spécifique, en accord avec le règlement intérieur de l'École ; l'étudiant·e doit en prendre connaissance et s'engager à les respecter. Les fongibles sont attribués en fonction du projet, du niveau de l'étudiant·e dans le cursus et du stock disponible. Certains ateliers exigent d'avoir un matériel de travail personnel à la charge de l'étudiant·e. Tout atelier technique présente des risques. Par mesure de sécurité, l'étudiant·e doit avoir une tenue et un équipement appropriés en fonction des spécificités de l'atelier. L'attention

de tous·tes est attirée sur la responsabilité individuelle dans la prévention des risques. Le travail isolé est interdit dans les ateliers. La présence d'au moins deux personnes en permanence est impérativement requise. L'accès à certains ateliers techniques et technologiques en dehors des heures d'enseignement est possible sur autorisation après avis des assistant·e·s spécialisé·e·s. Cette autorisation prend la forme d'une habilitation qui peut être temporaire ou, plus rarement, permanente.

Horaires d'ouverture des ateliers techniques : voir le Livret des enseignements.

Se connecter et communiquer

Tous les bâtiments de l'école sont connectés à l'internet en WIFI. Les étudiant·e·s et les enseignant·e·s disposent d'un accès au réseau.

Code wifi : ESADMM-Pedagogie P3daGogle

Toutes les communications de l'École passent par les messageries beauxartsdemarseille et inseamm. Ce sont les seuls canaux de communication informatique entre les étudiant·e·s et le service des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante. Les étudiant·e·s sont tenu·e·s de prendre connaissance de leurs messages chaque jour et d'y répondre lorsque nécessaire.

En début d'année, chaque étudiant·e reçoit une adresse mail composée comme suit, **prenom.nom@beauxartsdemarseille.fr**

Chaque enseignant·e de l'École dispose aussi d'une adresse mail professionnelle écrite selon le même gabarit, **prenom.nom@beauxartsdemarseille.fr**

Le changement de nom de l'établissement va entraîner un renommage du site internet et des adresses mails. Les nouvelles adresses ainsi que les modalités de transition seront communiquées dès que cela sera opérationnel.

Les mots de passe sont donnés en début d'année universitaire.

Les adresses mails du personnel administratif se composent comme suit, **prénom.nom@beauxartsdemarseille.fr** ou **prénom.nom@inseamm.fr**

En cas de perte des identifiants de sa boîte mail, l'étudiant·e doit prendre contact avec sa chargée de vie étudiante qui saisira l'assistance informatique de l'École.

Les logiciels de bureautique et de nombreux logiciels d'organisation de la vie étudiante (*Outlook, Word, Excel, Notebook, etc.*) sont en téléchargement gratuit pour les enseignant·e·s



et les étudiant-e-s. Pour les obtenir, il suffit de se connecter à sa boîte mail de l'École à partir de l'adresse suivante : <http://portal.office.com/>

Un serveur pédagogique permet de sauvegarder des données et des travaux d'étudiant-e-s. Un serveur est dédié à la collecte des mémoires. Les responsables des ateliers techniques infographie et du LoAD peuvent renseigner les étudiant-e-s sur les procédures à suivre pour accéder à ces serveurs.

Responsable : Xavier Leton
T 04 91 82 83 55
xavier.leton@inseamm.fr

Oualid Naji et Olivier Triche
service.informatique@inseamm.fr

Emprunter du matériel ou organiser un transport

La régie technique constitue une ressource essentielle pour le bon déroulement des études à l'École. Outre la gestion et l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, ce service accompagne les étudiant-e-s dans le transport des œuvres entre les ateliers et les salles d'exposition.

Il peut prendre en charge les transports pour les expositions extérieures s'inscrivant dans un projet pédagogique. Il accompagne également les étudiant-e-s à la préparation des salles (salles d'exposition et ateliers) pour le passage des diplômés. Enfin, il peut donner des conseils techniques aux étudiant-e-s pour leurs accrochages.

Chaque été, le service procède au nettoyage de tous les ateliers de l'école et à leur aménagement mobilier avant la rentrée des étudiant-e-s. Les étudiant-e-s doivent prendre en compte les remarques qui leur sont faites et se conformer aux instructions qui leur sont données par les agents de la régie technique.

Responsable : Marc Iglésias
T 04 91 82 83 14
marc.iglesias@beauxartsdemarseille.fr

Le magasin

Outre les fonctions de délivrance des fongibles nécessaires à la réalisation de divers travaux, le magasin comprend aussi le comptoir des matériels en prêt (matériels audiovisuels, informatiques, électroportatif, outils, etc.). Les demandes de prêt de matériel doivent être faites au moins 24 heures à l'avance (la constitution de cette liste doit être élaborée avec l'aval des enseignant-e-s).

Tout outillage ne peut être emprunté que pour la journée. Pendant les périodes de présentation des travaux, d'évaluation et de diplômés, les horaires peuvent être élargis pour permettre le bon déroulement des présentations.

Pour tout retrait, les étudiant-e-s doivent renseigner une « fiche de retrait de matériels et de fongibles » préalablement validée par un-e responsable du projet. Les différents fongibles fournis répondent uniquement à des demandes basiques.

En ce qui concerne les prêts de matériels ou d'outils, la carte d'étudiant-e ou une carte d'identité doit être remise au magasinier et conservée pendant toute la durée du prêt. Le matériel est dès lors placé sous la responsabilité de l'emprunteur-euse. Un état des lieux est effectué au retour du matériel, les détériorations éventuelles étant à la charge des emprunteur-euse-s ou de leur assurance en responsabilité civile. Les étudiant-e-s doivent se conformer aux conseils de bon usage qui leur sont donnés par les magasinier-e-s.

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45

En période de présentations semestrielles,
ouvert jusqu'à 18h

Responsable : Anthony Prossen
T 04 91 82 83 39
anthony.prossen@beauxartsdemarseille.fr

Assistant-e : en cours de recrutement

S'approprier les sources / Bibliothèque

Accueillir, communiquer, sélectionner, classer, conserver mais aussi accompagner la mise en lien et la gestion des projets de l'École. La bibliothèque est un "atelier" d'études, de recherche et d'information sur l'histoire et l'actualité artistique et culturelle. L'accès direct aux ressources en est le mode privilégié.

La charte documentaire définit les modalités d'acquisition, de circulation et de conservation des ressources de la bibliothèque.

Explorer les collections

Portail documentaire en accès libre et à distance : <http://catalogue.esadmm.fr/>

30 000 documents : monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, livres d'artistes et essais théoriques, mémoires d'étudiant-e-s, ressources continues spécialisées numériques et imprimées, revues historiques et DVD.

Plateforme cinéma documentaire d'un accès gratuit et distant : TÈnk.

› Réseau professionnel

BEAR : Bibliothèques d'Écoles d'Art en Réseau. La bibliothèque est associée au réseau des bibliothécaires des écoles d'art et de design. À ce titre, elle participe au dépouillement des revues d'art et de design

et signale, sur la plateforme documentaire de données bibliographiques, les mémoires des étudiant·e·s. www.bsad.eu

- › ABES: agence bibliographique de l'enseignement supérieur. Le catalogue Sudoc met à la disposition des étudiant·e·s, enseignant·e·s et chercheur·euse·s plus de 13 millions de références bibliographiques. Outil indispensable pour toute recherche bibliographique de qualité, le Sudoc donne accès aux collections des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). www.sudoc.abes.fr

Bibliothèque Universitaire de Sciences (Hexagone, Luminy)

Sur présentation de votre carte d'étudiant·e, la bibliothèque de l'Hexagone peut vous délivrer une carte de lecteur·trice.

Les étudiant·e·s des Beaux-Arts de Marseille bénéficient des mêmes conditions de prêts et de services que les étudiant·e·s des bibliothèques universitaires d'Aix-Marseille. Votre identifiant et mot de passe permettent l'accès aux ressources numériques sur place et non pas à distance. Catalogue en ligne des bibliothèques Universitaires Aix-Marseille: <https://catalogue.univ-amu.fr/>

Les éditions des Beaux-Arts de Marseille

La politique éditoriale de l'École commence en 1989 avec la collection Verba Volant. Elle se décline ensuite par des catalogues monographiques et collectifs. Ces publications ont permis de garder la trace des expositions et des artistes invité·e·s.

Collections patrimoniales

Lien avec l'évolution de l'enseignement et l'histoire de la bibliothèque, ces ouvrages rares et précieux permettent de partager ce patrimoine commun. La consultation des documents patrimoniaux requiert un soin particulier et leur communication est soumise à certaines conditions. Depuis 2019, un carnet de bibliothèque sur la plateforme Hypothèses vise à rendre accessible, sous forme numérique, le fonds patrimonial de la bibliothèque. <https://lapepite.hypotheses.org>

Méthodologie documentaire

Des séances de pratiques documentaires sont inscrites dans l'emploi du temps de l'année 1 et la classe préparatoire. Elles ont pour objectif d'accompagner les étudiant·e·s vers une autonomie dans la recherche bibliographique et d'identifier des connaissances nécessaires à la bonne utilisation des outils de diffusion.

Valorisation des collections et communication de la bibliothèque

Revue de presse, tables documentaires, autour de la programmation artistique et culturelle de l'École.

Les tables documentaires: mise en exposition une fois par mois des collections en cohérence avec les enseignements et l'actualité de l'École.

<http://www.facebook.com/esadmmarseille/>
Instagram: [biblio_beaux_arts_marseille](https://www.instagram.com/biblio_beaux_arts_marseille)

Rencontres à la bibliothèque

Rendez-vous autour de l'actualité éditoriale, proposés par l'équipe de la bibliothèque, les étudiant·e·s et les enseignant·e·s.

La cuisine des livres

Rendez-vous proposé par Denis Prisset: 1 fois tous les 15 jours, un ouvrage est présenté selon un protocole précis (de quoi il est fait, comment il est fait, comment il fonctionne).

Services proposés

Photocopieur, scanner, imprimante, postes de consultation pour le portail documentaire et consultation internet, accès Wifi.

Lundi, mercredi et jeudi: 9h30 à 18h

Mardi: 11h à 18h

Vendredi: 9h30 à 17h

Responsable: Christine Mahdessian
christine.mahdessian@beauxartsdemarseille.fr

Assistant·e·s:
Solweig Cussac
solweig.cussac@beauxartsdemarseille.fr

Estefany Fajardo Gutierrez
estefany.fajardo-gutierrez@beauxartsdemarseille.fr

Emil David
emil.david@beauxartsdemarseille.fr

bibliotheque@beauxartsdemarseille.fr
T 04 91 82 83 45
T 04 91 82 83 24 (mezzanine)

Découvrir et suivre la programmation artistique et culturelle de l'école

Adossée aux enseignements, la programmation artistique et culturelle de l'École se déploie d'abord au travers d'invitations faites à des artistes, des designer·euse·s, des professionnel·le·s de l'art contemporain (commissaires d'exposition, historien·ne·s et théoricien·ne·s de l'art, galeristes, etc.), des créateur·trice·s, des auteur·e·s comme des chercheur·euse·s en sciences sociales et humaines; des invitations faites en somme à une diversité de personnes investies par les moyens de la création comme de la recherche dans des manières singulières de penser ou de repenser le monde, de le transformer. Qu'elles se déroulent au sein de l'école ou hors les murs, ces invitations prennent la forme de workshops, de conférences, de rencontres, de résidences, de visites d'ateliers, etc.





Cette année sera mis en place un projet de podcasts en partenariat avec Radio Grenouille. Il permettra de créer un espace de discussions sur les questions d'identités co-construit avec l'équipe pédagogique et des étudiant-e-s de l'École.

Pour l'année 2021-2022 est proposée près d'une trentaine de workshops réunissant designer-euse-s, auteur-e-s, dessinateur-trice-s, photographes, cinéastes, poète-sse-s, sculpteur-trice-s, technicien-ne-s radiophoniques, architectes-urbanistes, activistes, peintres, DJ-ette-s, artisan-e-s, performeur-euse-s, graphistes et illustrateur-trice-s, écologues, miniaturistes, éditeur-trice-s, artistes sonores, etc.

Sauf exception, ces **workshops**, qu'ils soient animés par des créateurs et créatrices de renommée internationale comme des artistes émergent-e-s, se dérouleront pendant deux semaines particulières au sein de l'année universitaire 2021-2022 : **du 15 au 19 novembre 2021 et du 28 février au 4 mars 2022.**

Pour la deuxième fois, ce programme sera enrichi pour la semaine du 15 au 19 novembre 2021 par un ensemble de workshops ouverts aux étudiant-e-s du réseau École(s) du Sud réunissant, aux côtés des Beaux-Arts de Marseille, les écoles supérieures d'art d'Aix-en-Provence, Arles, Avignon, Monaco, Nice, Nîmes et Toulon.

Tout au long de l'année, la programmation est rythmée par un cycle d'une quinzaine de **conférences** réunissant artistes, designer-euse-s, chercheur-euse-s, penseur-euse-s et acteur-trice-s de la création contemporaine. **Chacune de ces rencontres, proposée par un-e enseignant-e, a lieu deux fois par mois le mardi en amphithéâtre de 12h à 13h30 (sauf indication contraire). Ces rendez-vous, ouverts au public, sont obligatoires pour les étudiant-e-s d'années 1 et 2.**

D'autres moments de rencontres avec des étudiant-e-s sont proposés à des plasticien-ne-s, chorégraphes, compositeur-trice-s, designer-euse-s de passage à Marseille, en relation avec des structures partenaires de l'École (scènes nationales, musées, centres d'art, centres nationaux de création musicale, lieux de résidence, etc.). Organisés sur les lieux même de travail des personnes invitées (un plateau de danse, un studio d'enregistrement, un atelier, une salle de montage, etc.), ces rendez-vous ont vocation à faire découvrir une diversité d'univers et d'outils de travail, et à entrer de manière privilégiée dans le parcours créatif d'un-e artiste. Ces rencontres sont proposées de manière plus réactive, au fil des opportunités et dans les creux de la programmation annuelle de l'École.

Artiste en résidence aux Beaux-Arts de Marseille en 2020-2021, Frédéric Nauczyciel proposera les 19 et 20 novembre 2021 un

weekend de restitution de "Célébration"; projet qu'il a développé pendant un an avec un groupe d'étudiant-e-s et un panel d'invité-e-s.

Aïda Salander sera quant à elle accueillie en résidence aux Beaux-Arts de Marseille entre mars et août 2022. Cette résidence de six mois, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Accueil en urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE), s'articulera avec son séjour en résidence à l'ESAD – Grenoble – Valence de septembre 2021 à mars 2022.

Aïda Salander alternera des phases de recherche à temps complet, de transmission et de partage de sa pratique. Elle participera à Grenoble au travail de recherche portant sur la réévaluation de l'espace méditerranéen à partir des pratiques sonores engagé par l'Unité de recherche "Hospitalité artistique et activisme visuel pour une Europe diasporique et non occidentale" depuis 2018. À la suite de ce temps de recherche, elle proposera une série de lives pendant les soirées de la deuxième édition du Festival des Gestes de Recherche en novembre 2021.

À Marseille, sa recherche sur les pratiques sonores s'ancre dans le contexte naturel de l'école, située dans le Parc national des Calanques. Elle expérimentera les rapports qu'entretiennent la musique électronique et la nature en enregistrant le son des plantes, des arbres, des rochers, avec un intérêt particulier pour les champignons. Les restitutions et les workshops sous formes de séances d'écoutes, d'installations, de temps de méditation ou encore de sets collectifs, permettront d'ouvrir une réflexion sur la question de la soirée safe et inclusive.

Pour compléter la programmation artistique et culturelle de l'École, **trois cycles de rendez-vous** du midi créés en 2018 sont proposés à l'ensemble des étudiant-e-s (entre 13h00 et 14h). D'abord **Not So Quiet, Please**, un cycle d'écoute de formes éclectiques (pièces musicales, extraits radiophoniques, field recordings, pièces conceptuelles, poésie sonore, etc.) proposé chaque lundi de semaine A au LoAD par Pierre-Laurent Cassière et co-construit avec les étudiant-e-s.

La Cuisine des livres ensuite est un cycle de présentation d'ouvrages initié par Christine Mahdessian et Denis Prisset à la bibliothèque des Beaux-Arts chaque mardi de semaine A. **Entr'acte** est quant à elle une invitation de Nicolas Feodoroff et sur proposition des étudiant-e-s, à découvrir au LoAD chaque mercredi de semaine A un film bref ou un ensemble de vidéos et films courts, méconnus, singuliers, à l'écriture affirmée, de cinéastes ou d'artistes.

L'ensemble de ces invitations rythmant l'année universitaire est relayé dans votre messagerie électronique un vendredi sur deux par une lettre d'information : **Nota Bene**.

Celle-ci vous parviendra depuis l'adresse dédiée : programmation@beauxartsdemarseille.fr

Vous y trouverez non seulement consignés les éléments de programmation à venir de l'École (workshops, conférences, rencontres, rendez-vous du midi, expositions, concerts, activités proposées par des artistes en résidence, etc.) mais également l'actualité de la recherche proposée par l'École pour l'année 2021-2022 (colloques, séminaires, journées d'étude, etc.) ainsi qu'une sélection d'événements à ne pas manquer dans la vie artistique et culturelle marseillaise (spectacles de danse et concerts, signatures et lancements d'ouvrages en librairies, vernissages d'expositions, séminaires de recherche, rencontres, projections, etc.).

En utilisant l'adresse dédiée (programmation@beauxartsdemarseille.fr), vous pourrez également réaliser des réservations, répondre aux invitations ou bénéficier des tarifs réduits qui vous sont proposés.

Les grandes lignes de la programmation de l'École seront également relayées sur le semainier situé dans le couloir de la Bibliothèque et via les publications de l'École sur les réseaux sociaux. Ce programme sera réactualisé tout le long de l'année et sera consultable en ligne sur : www.esadmm.fr

Faire un stage, trouver un emploi

Membre du réseau PAC (Provence Art Contemporain), association des structures d'arts visuels de la Métropole Aix-Marseille-Méditerranée et connectée avec beaucoup d'autres acteur·trice·s artistiques et économiques en France et à l'international, l'École reçoit et suscite de nombreuses propositions de stages professionnels qui concourent à la préparation de l'étudiant·e à sa vie future.

Ces stages s'inscrivent aussi dans le cursus. Certains stages sont obligatoires :

- › 1 stage en premier cycle, d'une durée minimum de 10 jours ;
- › 1 stage en année 4 pour les étudiant·e·s qui n'effectuent pas de mobilité internationale au semestre 8. Ce stage est d'une durée minimum d'un mois.

Les stages permettent de se confronter aux différents secteurs d'activités professionnelles. Ils s'effectuent dans un contexte institutionnel (musées, centres d'art, associations reconnues, etc.), auprès d'artistes et de designer·euse·s ou encore d'entreprises. La personne chargée des stages conseille et propose une liste de stages sélectionnés et qualifiés si l'étudiant·e n'a pas réussi à en trouver par lui·elle-même.

Elle diffuse aussi régulièrement des offres de stages et d'emplois dans les musées ou chez nos partenaires. Les stages obligatoires comme ceux résultant d'une initiative personnelle de l'étudiant·e sont conventionnés. La demande de stage doit obtenir l'aval de la professeur·e coordinateur·trice ou référent·e, qui vérifie l'adéquation entre l'expérience de stage et le projet global de l'étudiant·e dans l'École, le secteur d'insertion professionnelle qu'il·elle entrevoit ou construit déjà. La demande est déposée auprès de la responsable de la professionnalisation, pour accord, puis établissement de la convention.

Le stage du premier cycle, qui donne lieu à l'obtention de crédits sur la fiche de semestre 6, peut se dérouler à la fin du semestre 3, au cours des semestres 4 et 5. Sa durée minimum est de deux semaines (10 jours effectifs). En option design, le stage de premier cycle doit être réalisé avant la présentation des travaux du semestre 5, où le rapport est évalué par le jury.

À l'issue de leur stage, tous·tes les étudiant·e·s doivent remettre un rapport de stage — dont un modèle leur est transmis avec la convention.

Obtenir un soutien pour un projet artistique

La commission d'aide aux projets étudie deux fois par an les demandes de soutien déposées par les étudiant·e·s. Il s'agit d'initiatives individuelles ou collectives, pour lesquelles les étudiant·e·s sollicitent une aide financière ou technique de l'École.

Ces projets sont diversifiés et concernent tous types de première implication de l'étudiant·e dans le monde artistique et culturel. Ils ne doivent pas concerner le travail lié au diplôme mais être extérieurs à l'École et soutenus par un lieu d'exposition ou autre institution.

Ils constituent souvent une expérience très formatrice pour les étudiant·e·s qui sont ainsi confronté·e·s à des procédures qui vont jalonner leur future carrière (montage de dossier, définition d'un budget, présentation orale du projet, etc.).

La commission est composée de la directrice artistique et pédagogique et de deux enseignant·e·s. Les dossiers sont rapportés par la personne chargée des aides aux projets et par l'étudiant·e lui·elle-même.

Date des commissions d'aide aux projets :
1^{er} décembre 2021 et 23 mai 2022

Par ailleurs, une somme forfaitaire est déterminée chaque année pour aider les étudiant·e·s à prendre en charge les dépenses liées à la production de leurs pièces pour les diplômes de DNSEP. Le montant de cette aide est communiqué en janvier aux étudiant·e·s.

Se préparer à la vie professionnelle

Tout au long de son cursus, l'étudiant-e rencontre différentes situations professionnelles qui le préparent à sa vie d'artiste ou de designer-euse. Ces propositions sont rassemblées et articulées au sein d'un programme construit avec des partenaires de l'École et intitulé : *Au Travail !*

Il comprend des séances de formation aux caractéristiques des professions artistiques indépendantes :

- > régime social ;
- > régime fiscal ;
- > propriété littéraire et artistique ;
- > devis et facturation ;
- > associations « loi 1901 » ;
- > portfolio ;
- > concevoir et rédiger un projet, savoir le présenter à l'oral.

Aide à la rédaction de cv et lettre de

motivation : la personne en charge de la professionnalisation peut vous aider et vous conseiller pour la rédaction de vos cv et lettres de candidature. Sur rendez-vous par mail ou téléphone.

Répondre à un appel à commande, à une résidence d'artiste.

Le service professionnalisation reçoit régulièrement de la part de partenaires économiques, sociaux ou culturels des demandes qui sont proposées aux jeunes artistes diplômé-e-s sortant de l'École.

Accompagnement individuel sur la réalisation de la candidature et la définition du positionnement pour des appels à concours, des commandes privées et publiques et des projets rémunérés. En fonction du cahier des charges et de l'agenda du projet, le suivi peut durer de plusieurs jours à plusieurs semaines. Orientation sur les dispositifs, identification des ressources pour les résidences et appels à candidatures nationaux et internationaux.

Responsable: Céline Christolomme
T 04 91 82 83 46
celine.christolomme@
beauxartsdemarseille.fr

Étudier à l'étranger

Les étudiant-e-s d'année 2 en option art et d'année 4, sont incité-e-s à faire un séjour d'études dans l'une de nos 50 universités ou écoles d'art et de design partenaires dans le monde. Des aides financières spécifiques (bourse de l'école, bourse Erasmus+, Aide de la Région Sud...) sont proposées.

La durée des séjours d'études est de 3 mois minimum à 1 semestre maximum.

Les étudiant-e-s peuvent également opter pour un stage dans une structure de leur choix à l'étranger. La durée est de 2 mois minimum et de 1 semestre maximum.

L'étudiant-e est accompagné-e individuellement avant, pendant et après son expérience de mobilité par le service des relations internationales de l'École.

Des temps d'information sont prévus pour présenter les dispositifs, les enjeux et les obligations qui découlent de ces séjours et aussi préciser la procédure de dépôt des dossiers de candidature.

Une commission de sélection des projets de mobilité, présidée par le directeur et composée de la directrice artistique et pédagogique, de la responsable de la stratégie internationale, du/de la chargé-e de la mobilité internationale, du coordinateur pédagogique des échanges internationaux, et de professeur-e-s coordinateur-ice-s, entérine le projet de l'étudiant-e.

Depuis 2017, notre projet Européen Erasmus+ bénéficie du label « bonne pratique ».

Obtention des crédits lors des séjours d'études à l'étranger.

Avant son départ, à la fin du semestre d'automne-hiver, l'étudiant-e fera la présentation semestrielle de ses travaux aux Beaux-Arts de Marseille pour obtenir les crédits nécessaires à la validation de ce premier semestre. Si le nombre de crédits obtenus est insuffisant (moins de 24), le semestre 3 ou 7 ne sera pas validé et l'étudiant-e, à l'issue de son séjour d'études à l'étranger, sera amené-e à redoubler son année.

Les crédits du semestre d'échange sont attribués soit :

- > par validation du semestre d'échange, lorsque l'école d'accueil transmet une fiche d'évaluation semestrielle (avec 30 crédits ECTS ou autre système de notation) ;
- > pour les étudiant-e-s qui reviennent sans crédit (séjours individuels, stages), ou avec moins de 24 crédits, l'obtention est conditionnée par la réussite de la présentation des travaux de semestre 4 ou 8 (au mois de juin).

Le réseau international des écoles partenaires

Établissements partenaires du programme Erasmus+

✖ Allemagne

BERLIN

- › Universität der Künste Berlin
- › Weißensee Kunsthochschule Berlin, UDK

BRÊME

Hochschule für Künste Bremen

HAMBOURG

Hochschule für bildende Künste, HFBK

MAYENCE

Johannes Gutenberg Universität Mainz

MUNICH

Akademie der Bildenden Künste München, ADBK

OFFENBACH

Hochschule für Gestaltung Offenbach am Main

✖ Autriche

LINZ

Universität für künstlerische und industrielle
Gestaltung Linz

VIENNE

Akademie der bildenden Künste Wien

✖ Belgique

ANVERS

Sint Lucas Antwerpen, Karel de Grote-Hogeschool

BRUXELLES

Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles

HASSELT

PXL MAD, Media, Arts and Design, University
PXL-Lucas

✖ Danemark

COPENHAGUE

Billedkunstskolerne, Det Kongelige Danske
Kunstakademi

✖ Espagne

BARCELONE

- › Escola Massana, Centre d'Art i Disseny
- › Facultat de Belles Arts, Universitat de
Barcelona

BILBAO

Facultad de Bellas Artes, Universidad del País
Vasco

MADRID

Universidad Europea Madrid

VALENCE

Facultad de Bellas Artes, Universitat Politècnica
de València

✖ Finlande

HELSINKI

Uniarts Helsinki's Academy of Fine Arts

PIETARSAARI

Yrkeshögskolan Novia

✖ Grèce

ATHÈNES

Athens School of Fine Arts

✖ Hongrie

BUDAPEST

- › Magyar Képzőművészeti Egyetem
- › Moholy-Nagy Művészeti Egyetem, MOME

✖ Italie

BOLOGNE

Accademia di Belle Arti di Bologna

MILAN

Accademia di Belle Arti di Brera

PALERME

Accademia di Belle Arti di Palermo

RAVENNE

Accademia di Belle Arti di Ravenna

✖ Islande

REYKJAVIK

Listaháskóli Íslands

✖ Pays-Bas

ROTTERDAM

Willem de Kooning Academy

✖ Pologne

GDAŃSK

Akademia Sztuk Pięknych w Gdańsku

✖ Portugal

TOMAR

Instituto Politécnico de Tomar

✖ République Tchèque

PRAGUE

Vysoká škola uměleckoprůmyslová v Praze

✖ Turquie

ESKISEHIR

Güzel Sanatlar Fakültesi, Anadolu Üniversitesi

Établissements partenaires hors Europe

✖ Angleterre

BRISTOL

Faculty of Arts, Creative Industries and
Education, University of the West of England

LEEDS

School of Fine Art, History of Art and Cultural
Studies, University of Leeds

LIVERPOOL

Liverpool School of Art and Design, Liverpool
John Moores University





LONDRES
University of the Arts, London – Camberwell

✘ Arménie

EREVAN
Académie des Beaux-Arts d'État d'Erevan

✘ Brésil

RIO DE JANEIRO
› Escola de Belas Artes, Universidade Federal do Rio de Janeiro, UFRJ
› Escola Superior de Desenho Industrial, ESDI

✘ Canada

QUÉBEC
École d'art, Université Laval

MONTRÉAL
Faculté des arts, Université du Québec
Montréal, UQAM

✘ Chine

PÉKIN
Central Academy of Fine Arts, CAFA

✘ Côte d'Ivoire

ABIDJAN
École Supérieure d'Arts Plastiques
d'Architecture et de Design

✘ Île Maurice

MOKA
School of Fine Arts, Mahatma Gandhi Institute, MGI

✘ Israël

JERUSALEM
Bezalel Academy of Arts and Design Jerusalem

✘ Maroc

TÉTOUAN
Institut national des Beaux-Arts

✘ Suisse

GENÈVE
Haute École d'Art et de Design

LUCERNE
Hochschule Luzern, Design & Kunst

SIERRE
École de design et haute école d'art du Valais

ZURICH
› F+F Schule für Kunst und Design
› Zürcher Hochschule der Künste

✘ Tunisie

SOUSSE
Institut Supérieur des Beaux-Arts de Sousse

Être accueilli-e en séjour d'études aux Beaux-Arts de Marseille

Les étudiant-e-s accueilli-e-s aux Beaux-Arts de Marseille dans le cadre d'Erasmus+ et de nos accords bilatéraux sont accompagné-e-s administrativement par la personne en charge de la mobilité internationale et pédagogiquement par un-e enseignant-e artiste dans le cadre d'une coordination spécifique. Des cours de français langue étrangère leur sont proposés gratuitement.

La grille des enseignements a été adaptée à la diversité des situations de chacun-e et des exigences particulières de leur école d'origine (niveau d'étude, niveau de maîtrise de la langue, pratique artistique, nombre de crédits nécessaires etc.). Les étudiant-e-s internationaux-ales sont intégré-e-s dans l'École selon leur niveau d'étude.

Les étudiant-e-s en échange participent à l'ensemble des activités proposées par notre établissement.

À la fin de chaque semestre, un événement vient clôturer leur séjour aux Beaux-Arts de Marseille sous la forme d'une restitution de leurs travaux: exposition collective, édition, site internet...

Choix des cours & crédits pour les étudiant-e-s accueilli-e-s en séjour d'échange

Pour 1 semestre :

Enseignements artistiques : total 20 crédits

- › 2 champs de pratiques et d'investigation (CPI) : 5+5 crédits
- › Le choix d'au moins 1 CPI est obligatoire pour tout-e étudiant-e accueilli-e
- › Bilan : 10 crédits, dont 5 crédits recherches personnelles + 5 crédits mise en espace

Autres unités d'enseignements : total 10 crédits

- › Français langue étrangère ou cours théorique : 2 crédits
- › Workshop ou ARC : 3 crédits
- › Initiation technique : 3 crédits
- › Exposition collective ou projet extérieur : 2 crédits

Anaïs Déléage
Responsable de la stratégie internationale
+33 (0)4 91 82 83 48
anis.deleage@beauxartsdemarseille.fr

En cours de recrutement
Chargé-e de la mobilité internationale
+33 (0)4 91 82 83 51

S'engager dans la recherche

L'École développe des projets de recherche en art et en design, menés par ses équipes d'enseignant-e-s artistes, designer-euse-s et théoricien-ne-s, en lien avec des partenaires scientifiques et artistiques (Aix-Marseille Université, Mucem, Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, Collège International de Philosophie, etc.).

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École est étroitement associée à des réseaux inter-écoles comme le *Réseau Peinture*, mais porte également ses propres projets, notamment ceux proposés par le Bureau des Positions. Les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à y prendre part, en participant à des workshops, des ARC, comme à des colloques, journées d'études, et séminaires portés par ses équipes.

2021-2022 est une année de changements dans la continuité. Si le projet « Hors Peindre » engagé en 2020 entre Marseille et Berlin dans le cadre du *Réseau Peinture* se poursuit pour la deuxième année, cette nouvelle année universitaire voit la mise en place à compter de janvier 2022 d'un séminaire pluriannuel de recherche intitulé « Les milieux associés » entre l'école des Beaux-Arts de Marseille et le Laboratoire d'Études en Sciences des Arts (LESA) de Aix-Marseille Université (AMU). Ce séminaire, proposé par Lia Giraud côté Beaux-Arts, mobilise des binômes de praticien-ne-s et théoricien-ne-s issu-e-s des Beaux-Arts de Marseille et des secteurs artistiques de l'Université Aix-Marseille (AMU). Il débutera au second semestre par trois rencontres, puis sera prolongé par une programmation pluriannuelle de six invitations par an. Les « milieux associés » (Simondon) sont par essence relationnels. Ils seront ainsi le point de départ, formel et thématique, permettant d'explorer dans les pratiques artistiques différents lieux de rencontre entre le biologique, le technique et le social. Le premier volet du séminaire (2022) portera plus particulièrement sur la relation qu'entretient le corps de l'artiste aux objets techniques : un corps biologique qui projette sa propre structure dans la fabrication des artefacts (médiats, œuvres, objets), mais aussi un corps-prothèse prolongeant biologiquement l'objet technique (fabrique du corps, corps-outil, images sans corps).

Les activités de recherche 2021-2022 incluront du reste et de manière non exhaustive un colloque autour du collectif *Suspended Spaces* au Mucem et au Frac les 4 et 5 novembre 2021, un workshop mené par les activistes berlinois de *Peng!* en partenariat avec le Goethe Institut et l'ESAAIX (novembre 2021), une journée d'études dans le cadre de la thèse menée par Mélanie Joseph en partenariat avec Aix-Marseille Université au printemps 2022, le workshop « Attendre à Marseille » prenant comme point de départ le jeu de Marseille et le

travail administratif de Varian Fry, ainsi que la naissance d'un projet de recherche autour des Universités d'été euroméditerranéennes des homosexualités (UEEH) accueillies à partir de 1979 et jusqu'au milieu des années 2000 dans les bâtiments de l'école des Beaux-Arts de Marseille.

Le programme détaillé 2021-2022 de ces différents projets de recherche est consultable dans le Livret des enseignements.

Le réseau Peinture

Les Beaux-Arts de Marseille sont partenaires du *Réseau peinture*, réseau de recherche inter-écoles.

Les projets portés par l'École dans ce cadre concernent les relations peinture / dessin / architecture étudiées sous l'angle de la dimension utopique de certains bâtiments emblématiques, comme la Cité Radieuse (projet et exposition *Modulor* en 2019-2020).

Après le projet *Modulor*, mené en collaboration avec deux artistes chercheurs de la Cambridge School of Art, les Beaux-Arts de Marseille poursuivent l'ouverture internationale du réseau en engageant pour la deuxième année consécutive un partenariat avec l'École des Beaux-Arts de Berlin Weissensee, autour des possibles espaces de la peinture, au-delà du cadre, dans une approche contextuelle.

Professeur-e-s référent-e-s :

Jean-Baptiste Sauvage et Katharina Schmidt

Le Bureau des positions

Depuis 2016, le Bureau des positions est une plateforme de recherche et d'expérimentation ayant vocation à accueillir plusieurs programmes de recherche relativement autonomes, tout en procédant d'un cheminement autour de la question de la position de la recherche, dans une confrontation constante entre les domaines de l'art et des sciences humaines et sociales.

Clairement inscrites dans les enseignements de premier et de second cycle, les activités du Bureau des positions se déploient au bénéfice de partenariats structurants avec des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (comme l'École des hautes études en sciences sociales – EHESS), et selon une dimension internationale.

Professeures référentes :

Vanessa Brito et Anna Dezeuze



Étudier avec PiSOURD

Désignée en 2005 «site pilote» par le ministère de la Culture, l'École met en application des modalités particulières d'accompagnement et d'accueil d'étudiant·e·s sourd·e·s et malentendant·e·s. Le programme comprend des actions pédagogiques rassemblées dans PiLAB CRÉATION, et des dispositifs spécifiques permettant l'accès des étudiant·e·s sourd·e·s aux études d'art et de design. L'objectif général est de construire des pistes de réflexions artistiques, linguistiques et sociales, conditions véritables d'une mixité culturelle sourde et entendant.

Le programme de PiLAB CRÉATION est à consulter dans le Livret des enseignements.

Interprétariat français / LSF

Le bon fonctionnement de l'interprétariat nécessite une collaboration de tous·tes les acteurs·trices (enseignant·e·s, chargées de la vie étudiante) et demande aux étudiant·e·s une consultation régulière du planning de réservation des interprètes et une bonne vérification des événements qui y sont enregistrés. Les cours théoriques, les ARC et les champs de pratiques et d'investigation, ainsi que les conférences sont en situation d'interprétariat dans la mesure des disponibilités des interprètes. La présence et la réservation d'interprètes pour les entretiens et les rendez-vous particuliers s'organise en revanche au cas par cas, à la demande.

L'interprète doit, dans la mesure du possible, connaître à l'avance le contenu des interventions, cours, entretiens, réunions, conférences... Il est donc souhaitable de lui faire parvenir un document, résumé ou intégral, ainsi qu'une liste des termes spécialisés qui seront utilisés.

Un planning de réservation d'interprètes est en ligne. Il contient les informations du calendrier universitaire général (cours et obligations d'études, dates d'examen) ainsi que les événements et rendez-vous particuliers.

Il doit être vérifié par les étudiant·e·s chaque semaine en fonction des modifications signalées par les bureaux de la vie étudiante et les enseignant·e·s.

Un temps majoré aux concours, évaluations et examens, qui correspond au tiers de la durée de l'épreuve.

Prises de notes des cours et conférences

Les preneur·euse·s de notes sont recruté·e·s à la rentrée parmi les étudiant·e·s entendant·e·s volontaires inscrit·e·s dans les mêmes cours que les étudiant·e·s sourd·e·s. Il·elle·s assistent aux cours et transcrivent les informations afin que tous·tes les étudiant·e·s puissent travailler sur le même contenu. Les notes sont déposées sur une plateforme en ligne et sont destinées aux étudiant·e·s sourd·e·s et malentendant·e·s mais également aux étudiant·e·s qui en auront formulé la demande sur justificatif.

Réunions pédagogiques et suivi

Ces réunions ont lieu tous les mois et demi environ. Elles permettent de faire le point avec les étudiant·e·s sourd·e·s sur l'organisation générale mais aussi sur le suivi de chacun·e. Ces réunions sont ouvertes à tous·tes les enseignant·e·s. Elles sont obligatoires pour tous·tes les étudiant·e·s sourd·e·s et malentendant·e·s.

Cours de langue des signes

Tous·tes les étudiant·e·s intéressé·e·s par le cours de langue des signes peuvent se présenter à la séance de sensibilisation à la LSF qui a lieu à la rentrée. Un groupe de 12 étudiant·e·s est sélectionné à l'issue de celle-ci, sur remise d'une lettre de motivation. Les cours de LSF sont sur 2 niveaux, 1 niveau par semestre.

Coordination du programme

Pisourd : Franca Trovato

franca.trovato@beauxartsdemarseille.fr

Pour toute modification du planning des interprètes, contacter les chargées de la vie étudiante.

S'engager dans une association au sein de l'École

Les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à développer des associations au sein de l'École, et peuvent bénéficier de soutien pour les activités qu'il-elle-s mettent en œuvre.

Pratiquer une activité sportive

Les Beaux-Arts de Marseille ont mis en place une convention avec l'AMU (Aix-Marseille-Université) qui permet aux étudiant-e-s et personnels de bénéficier de l'offre sportive de l'université. Le SUAPS, service commun de l'université, a pour mission d'organiser, d'enseigner et de promouvoir les activités physiques et sportives pour les étudiant-e-s et les personnels. Il est présent sur tous les campus de l'université. Le pack sport proposé est riche et varié avec plus de 70 activités sportives proposées en pratiques libres. Le SUAPS participe aussi à l'animation des campus en proposant de nombreuses manifestations sportives et des stages. Il participe aussi à l'accompagnement et au suivi des athlètes de haut niveau.

L'AS AMU et la ligue Sud Sport U pilotent la pratique compétitive pour les étudiant-e-s souhaitant défendre les couleurs de leur composante et/ou de leur université au sein des compétitions universitaires quels que soit le ou les sport(s) de prédilection.

Renseignements :
<https://agon.univ-amu.fr/sport/list>

Organiser une manifestation dans l'école

Les initiatives étudiantes sont encouragées à l'École. Qu'il s'agisse d'organiser un concert, une soirée, une exposition ou toute autre manifestation, une demande doit être adressée au service des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante, précisant la date prévue et le contenu de l'événement.

Toute manifestation (exposition, concert...), notamment si elle accueille du public extérieur à l'école doit :

- › être autorisée par la direction générale
- › respecter les règles sanitaires en vigueur et les règles hygiène et sécurité

Toutes les questions d'ordre organisationnel et de sécurité doivent être abordées avec Pierre Casanova, responsable hygiène et sécurité : pierre.casanova@inseamm.fr

Rejoindre le Bonus théâtre

Les Beaux-Arts de Marseille accueillent un atelier de théâtre issu de l'AMU tous les jeudis à 18h. Le premier semestre est dédié à l'exploration large de la pratique théâtrale à travers de très nombreux jeux, improvisations et exercices de théâtre. Un éventail très large de textes est abordé. Le semestre se termine par une première représentation des travaux en cours. Au second semestre, un spectacle adapté à la spécificité du groupe d'étudiant-e-s inscrit-e-s est monté et des échanges de pratiques théâtrales avec des étudiant-e-s allemand-e-s sont organisés. Le spectacle est alors joué en France et en Allemagne. L'atelier dispose d'un grand fond de costumes et accessoires. Plusieurs interventions théâtrales ou lectures théâtralisées sont réalisées en cours d'année. Panama Théâtre a déjà participé à plusieurs festivals de théâtre étudiant (France et Europe), notamment en Allemagne et en Belgique. Les ateliers sont dirigés par Pascale Vardanega, metteuse en scène et comédienne formée notamment au Conservatoire de Nantes et au Conservatoire de Marseille / Théâtre de la Criée (classe de J.-P. Raffaëlli).

Le jeudi de 18h à 21h, à l'amphithéâtre, à partir du 16 septembre.

Inscriptions aux ateliers
T 06 64 63 17 59
panama.theatre@gmail.com

Déjeuner à l'école

L'espace restauration de l'école, *Gargantuart*, est ouvert tous les jours de 8h30 à 14h30.

Une cafétéria snack est également accessible à l'école d'architecture voisine, ainsi qu'un restaurant universitaire du CROUS dans le campus universitaire.

Obtenir une aide sociale par le CROUS

Le CROUS a pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiant-e-s au quotidien. Ses actions touchent les services de proximité de la vie étudiante : aides financières, accompagnement social, logement, restauration, emploi, vie de campus. Son action est notamment financée par la Contribution Vie Étudiante et vie de Campus (CVEC) acquittée par tous-tes les étudiant-e-s.

Les bourses sur critères sociaux

La demande de bourse sur critères sociaux se fait via une procédure unique appelée : Dossier Social Étudiant (DSE) qui comprend : une demande en ligne, un dossier unique et plusieurs vœux formulés dans une ou plusieurs académies. L'adresse pour effectuer la demande est : messervices.etudiant.gouv.fr





Attention, la demande doit être faite entre le 15 janvier et le 31 mai. Le Crous envoie par mail un accusé de réception du DSE sous 48h. Sous 8 jours, le CROUS envoie une notification conditionnelle précisant l'échelon de bourse, puis une confirmation entre juin et octobre. L'École doit confirmer au CROUS l'inscription de l'étudiant·e. La bourse sur critères sociaux est versée en dix mensualités, de septembre à juin, par virement sur compte bancaire.

Les autres aides proposées par le CROUS.

Une aide spécifique annuelle est réservée aux étudiant·e-s non éligibles aux bourses sur critères sociaux et en situation d'indépendance avérée, en cas de rupture familiale, pour une reprise d'études. Une aide spécifique ponctuelle est destinée aux étudiant·e-s qui rencontrent momentanément de graves difficultés.

Renseignements :

<http://service-social.crous-aix-marseille.fr>
ou via votre espace
messervicesetudiants.gouv

Prendre rdv avec le CROUS

Assistante sociale : Mme Gros
En fonction du planning, les rendez-vous ont lieu : services sociaux, cité Luminy, bât B, 171 avenue de Luminy, Marseille ; services sociaux, CROUS St Charles, 3 place Victor Hugo, Marseille.

Pour prendre rdv :

<http://service-social.crous-aix-marseille.fr>
Permanence téléphonique : 04 91 62 83 78

Obtenir une aide au logement

Les logements gérés par le CROUS sont destinés en priorité aux étudiant·e-s boursier·e-s. La demande se fait en ligne sur : messervices.etudiant.gouv.fr

Les aides aux logements sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales – CAF.

Le dispositif Visale, (anciennement appelé clé locative étudiante du CROUS-Lokaviz) porté par Action Logement, prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de la part du locataire. Dans la limite d'un loyer de 1300 euros par mois (600 euros pour les étudiant·e-s ou les jeunes de 30 ans au plus en alternance, lorsqu'il·elle·s ne justifient pas de leurs ressources). Ainsi donc cette dernière renforce le dossier du / de la candidat·e locataire, le ou la couvre pendant 3 ans en cas de difficulté du paiement de son loyer. L'aide est cumulable avec le dispositif LocaPass d'Action Logement sous forme de prêt sans intérêt ni frais de dossier à un·e locataire pour financer le dépôt de garantie exigé par le·la propriétaire à l'entrée dans les lieux.

Soutien psychologique

Une psychologue est à l'écoute de tous·tes, à l'école tous les jeudis.

Conscient·e-s des difficultés que chacun·e traverse, notamment en raison du contexte actuel, l'École a mis en place une convention avec une psychologue. Elle est présente à l'école chaque jeudi.

Elle reçoit individuellement et gratuitement les étudiant·e-s qui l'auront sollicitée pour un rendez-vous. La confidentialité des prises de rendez-vous et des échanges est bien entendue totalement garantie.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez écrire directement à

Pascaline Bonnet :
pascaline.bonnet@caramail.fr

Lutter contre les discriminations

L'École est résolument engagée dans la lutte contre toute forme de discrimination. Dans ce cadre, l'égalité homme / femme est une priorité, mais aussi la lutte contre les discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine géographique, à l'apparence physique et à l'origine socio-économique...

Un dispositif de prévention et de médiation est mis en place. Il se fonde sur la « Charte zéro discrimination », à laquelle toute l'École doit adhérer. Un·e conseiller·e en prévention mène des actions tout au long de l'année.

La « Charte zéro discrimination » est consultable sur : www.esadmm.fr
rubrique > vie étudiante > dispositif zéro discrimination

Respecter le règlement intérieur



L'école des Beaux-Arts de Marseille est un établissement public. Le ministère de la Culture en fixe le régime pédagogique.

C'est un établissement d'enseignement artistique supérieur.

Le déroulement des études, tel que précisé chaque année dans le *Livret de l'étudiant-e*, s'impose à l'ensemble des étudiant-e-s de l'École.

Le service public de l'enseignement supérieur est laïc et indépendant de toute emprise politique, économique ou religieuse ; il respecte la diversité des opinions. Le principe de laïcité de l'enseignement public est un principe à valeur constitutionnelle.

Le règlement intérieur est consultable à l'adresse suivante : www.esadmm.fr



Année 1 – semaine A

LUN.	9h-10h30	Amphithéâtre	Histoire de l'architecture et du design	P. Delahautemaison
	11h-12h	Salle 1	Groupe 1: Anglais	C. Jones
	12h-13h		Groupe 2: Anglais	
	14h-15h		Groupe 3: Anglais	
	13h30-15h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	15h-17h	Amphithéâtre	Actualités de l'art	A. Bastide
MAR.	9h-12h / 14h-18h	Ateliers d'année 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Atelier B6	Atelier des langues (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h / 14h-18h	Ateliers d'année 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
	17h-19h	Atelier B6	LSF (optionnel)	NC
JEU.	9h-13h / 14h-18h	Ateliers d'année 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
VEN.	9h-13h / 14h-18h	Ateliers E2 / A3	Groupe A – Dessin – 9h-13h Groupe B – Dessin – 14h-18h	P.L. Albert (S1) / P. Architta (S2)
			Groupe C – Dessin – 9h-13h Groupe D – Dessin – 14h-18h	P. Architta (S1) / P.A. Albert (S2)
	9h-12h / 14h-17h	Ateliers d'année 1	Verbalisation Groupes B et D – 9h-12h Groupes A et C – 14h-17h	A. Bastide

Année 1 – semaine B

LUN.	9h30-10h30	Salle 1	Groupe 1: Anglais	C. Jones
	10h30-11h30		Groupe 2: Anglais	
	11h30-12h30		Groupe 3: Anglais	
	13h-15h	LoAD	Politiques de l'art	V. Brito
	13h30-15h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	15h30-17h30	Amphithéâtre	Espèces d'espaces: une histoire de l'art	N. Leger
MAR.	9h-12h / 14h-18h	Ateliers d'année 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
	14h-18h	Atelier B6	Atelier des langues (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h / 14h-18h	Ateliers d'année 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
	17h-19h	Atelier B6	LSF (optionnel)	NC
JEU.	9h-13h / 14h-18h	Ateliers d'années 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
VEN.	9h-13h / 14h-18h	Ateliers E2 / A3	Groupe A – Dessin – 9h-13h Groupe B – Dessin – 14h-18h	C. Hriech (S1) / K. Rougier (S2)
			Groupe C – Dessin – 9h-13h Groupe D – Dessin – 14h-18h	C. Hriech (S2) / K. Rougier (S1)

Octobre 2021

5, 6, 7	<i>Surface nappante</i> (J. Delhome, D. Mogarra, F. Pradeau)
12	14h-17h, amphithéâtre : <i>Être artiste et designer-euse</i> (P. Oudart)
13	<i>Au Frioul</i> (D. Prisset, K. Rougier)
14	Méthodologie à la recherche documentaire (C. Mahdessian)
19, 20, 21	<i>Attraper l'école</i> (D. Prisset, K. Rougier)
26, 27	Peinture, kit de survie (A. Rivière)
28	Méthodologie à la recherche documentaire (C. Mahdessian)

Novembre

2,3,4	Journal de Bord (J. Batteux, V. Brito, L. Chirié, L. Jeand'heur, C. Mahdessian, É. Pasquiou, M. Penza)
9	Travail en atelier
10	<i>La facture</i> (A. Rivière, J.C. Ruggirello)
16, 17, 18	Design d'objet
23, 24, 25	Travail en atelier

Décembre

30/11 1^{er}, 2/12	Journal de bord technique (J. Batteux, L. Chirié, M. Penza)
7, 8, 9	<i>Du dessin à la maquette et réciproquement</i> (F. Frédout, C. Gourguechon)
14, 15, 16	<i>Écran total</i> (M. Balac, S. Deleneville, D. Deutch, N. Feodoroff, V. Pajot, J.C. Ruggirello)

Janvier 2022

3, 4, 5, 6, 7	Préparation des ateliers et des accrochages pour la présentation des travaux
11, 12, 13, 14	<i>Leurrer</i> (J.B. Sauvage), artiste invitée S. Cherpin
18, 19, 20	<i>Labilité du vivant</i> (J. Delhome, D. Mogarra)
25, 26	Peinture, kit de survie (A. Rivière) ou <i>Records</i> (P.L. Cassière, P. Sommier)
27	<i>Cinéma /s – Total recall</i> (N. Feodoroff)

Février

1^{er}, 2	<i>Records</i> (P.L. Cassière, P. Sommier)
15, 16, 17	<i>24h chrono</i> (M. Armengaud, É. Pasquiou)
22, 23, 24	Design d'objet

Mars

1, 2, 3	Préparation des ateliers pour la journée portes ouvertes 2022
8, 9, 10	<i>Journal de Bord</i> (J. Batteux, V. Brito, L. Chirié, L. Jeand'heur, C. Mahdessian, É. Pasquiou, M. Penza)
15, 16, 17	<i>Apprentissage du regard - la carte n'est pas le territoire</i> (C. Berdaguer, F. Frédout)
22, 23, 24	<i>Écran total</i> (M. Balac, S. Deleneville, D. Deutch, N. Feodoroff, V. Pajot, J.C. Ruggirello)
29, 30	Peinture, kit de survie (A. Rivière) ou 29, 30, 31 : <i>Entre sol et ciel</i> (J. Delhome, D. Mogarra)
31	Travail en atelier

Avril

5, 6, 7	<i>Journal de bord technique</i> (J. Batteux, L. Chirié, M. Penza)
26, 27, 28	<i>Jouer contre les appareils</i> (H. Biesse, L. Giraud, C. Gourguechon V. Pajot)

Mai

3, 4	Travail en atelier
5	<i>Cinéma /s – Total recall</i> (M. Balac, N. Feodoroff)
10, 11	Peinture, kit de survie (A. Rivière) ou 10, 11, 12 mai : <i>Corpus</i> (D. Prisset, K. Rougier), artiste invitée P. Boucharlat
12, 17, 18, 19	Travail en atelier
24, 25	Peinture, kit de survie (A. Rivière)

Juin

31 mai, 1^{er}, 2	Travail en atelier
Du 7 au 17	Suivi des DNA art et design. Aide à l'accrochage
27, 28, 29, 30, 1^{er} / 07	Préparation des ateliers et des accrochages pour la présentation des travaux

Année 2 option art – semaine A

LUN.	10h-12h	LoAD	<i>Bookmaker</i> « Pratiques documentées » Les 18 octobre, 29 novembre, 13 décembre 2021	É. Pasquiou
	9h-13h	Ponctuel, sur rdv	Réunion de coordination	F. Pradeau
	13h-15h	Amphithéâtre	<i>Disséminations et frottements : parcours dans l'art du xx^e siècle</i>	N. Feodoroff
MAR.	9h-12h / 14h-18h	Salle 1, ateliers E1, E2, E8, D4, laboratoire peinture	CPI <i>Pictura canal historique</i>	S. Fajfrowska, P. Klemensiewicz, S. Lucariello, A. Rivière, K. Schmidt, L. Ardila Camacho
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h / 14h-18h	Salle 2, LoAD, atelier de fabrication numérique, studio son	CPI <i>Intermèdes</i>	M. Balac, P.L. Cassière, S. Deleneville, J. Maire, D. Deutch, V. Pajot, A. Pillette, P. Sommier
	13h-14h	Amphithéâtre	<i>Écosystèmes professionnels</i> (les 20 octobre, 24 novembre, 8 décembre)	P. Oudart
JEUD.	9h-13h / 14h-18h		Travail en atelier	
VEN.	9h-13h		Travail en atelier	
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-15h30	Salle 1	Groupe 1 – Anglais	C. Jones
	15h30-17h		Groupe 2 – Anglais	

Année 2 option art – semaine B

LUN.	9h-13h / 14h-18h	Ateliers E2 et extérieur, LoAD	Dessin	C. Hriech, K. Rougier
MAR.	9h-12h / 13h-18h	Salle 2, ateliers C3, C4, C6	CPI Studio	C. Berdagner, E. Kurdy, professeur-e en cours de recrutement
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h à 18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h / 14h-18h	Salle 1, atelier D3, ateliers techniques	CPI <i>Photographie, une fabrique des images</i>	M. Armengaud, L. Giraud, C. Hriech
	13h-14h	Amphithéâtre	<i>Écosystèmes professionnels</i> (les 20 octobre, 24 novembre, 8 décembre)	P. Oudart
JEU.	9h-13h / 14h-18h		Travail en atelier	
VEN.	10h-12h	LoAD	<i>Hasard et expérimentations</i>	A. Dezeuze
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-15h30	Salle 1	Groupe 1 – Anglais	C. Jones
	15h30-17h		Groupe 2 – Anglais	

Année 2 option design – semaine A



LUN.	10h-12h	LoAD	<i>Bookmaker « Pratiques documentées »</i> Les 18 octobre, 29 novembre, 13 décembre 2021	É. Pasquiou
	9h-13h	LoAD, ateliers design	Digital design / Suivi de projet	J. Duval
	13h-15h	Amphithéâtre	<i>Disséminations et frottements : parcours dans l'art du xx^e siècle</i>	N. Feodoroff
MAR.	9h-12h/14h-18h	Ateliers design, salle de cours LoAD	CPI <i>Objet</i>	F. du Chayla, J. Duval, A. Martel, F. Entrialgo (1x / mois)
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	CPI <i>Objet (par demi-groupe)</i>	F. du Chayla, J. Duval
		Salle de cours LoAD	3D (par demi-groupe)	Assistant-e-s design
	13h-14h	Amphithéâtre	<i>Ecosystèmes professionnels</i> (les 20 octobre, 24 novembre, 8 décembre)	P. Oudart
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	Digital design / Suivi de projet	J. Duval
VEN.	9h-13h	Atelier D3, ateliers design	Rendez-vous de coordination	F. Frédout
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-15h30	Salle 2	Anglais	D. Tredy

Année 2 option design — semaine B

LUN.	9h-13h/14h-18h	Ateliers E2 et extérieur, LoAD	Dessin	C. Hriech, K. Rougier
MAR.	9h-12h	Ateliers C1, C2	<i>Histoire du design (Révolution industrielle – 2^e guerre mondiale)</i>	P. Delahautemaison, F. Entrialgo
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h		Travail en atelier	
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	CPI <i>Espaces et publics</i>	D. Barbier, R. Kerdreux
	13h-14h	Amphithéâtre	<i>Écosystèmes professionnels</i> (les 20 octobre, 24 novembre, 8 décembre)	P. Oudart
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	CPI <i>Espaces et publics</i>	D. Barbier, F. Frédout, R. Kerdreux, F. Entrialgo (1x / mois)
VEN.	10h-12h	LoAD	<i>Hasard et expérimentations</i>	A. Dezeuze
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-15h30	Salle 2	Anglais	D. Tredy



Année 3 option art — semaine A

LUN.	9h-13h/14h-18h	Salles d'expo 10A, 10B, A3, C5	Rencontre et présentation collective des travaux	M. Balac, L. Guéhenneux, C. Berdaguer, J.C. Ruggirello, <i>professeur-e en cours de recrutement</i>
MAR.	9h-12h/14h-18h	Salle 1, ateliers E1, E2, E8, D4, laboratoire peinture	CPI <i>Pictura canal historique</i>	S. Fajfrowska, P. Klemensiewicz, S. Lucariello, A. Rivière, K. Schmidt, L. Ardila Camacho
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-21h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h/14h-18h	Salle 2, LoAD, atelier de fabrication numérique, studio son	CPI <i>Intermèdes</i>	M. Balac, P.L. Cassière, S. Deleneuveville, J. Maire D. Deutch, V. Pajot A. Pillette, P. Sommier
	9h-13h/14h-18h	Ateliers E1, E2, E8, D4, laboratoire peinture	CPI <i>Pictura canal historique</i>	S. Fajfrowska, P. Klemensiewicz, S. Lucariello, A. Rivière, K. Schmidt
	13h-14h	Amphithéâtre	<i>Écosystèmes professionnels</i> (les 20 octobre, 24 novembre, 8 décembre)	P. Oudart
JEU.	9h-13h/14h-18h	LoAD, atelier de fabrication numérique, studio son	CPI <i>Intermèdes</i>	M. Balac, P.L. Cassière, S. Deleneuveville, J. Maire, D. Deutch, V. Pajot, A. Pillette, P. Sommier
VEN.	9h-10h30	Salle 1	Groupe 1 – Anglais	C. Jones
	10h30-12h		Groupe 2 – Anglais	
	14h30-16h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h		Travail en atelier	

Année 3 option art — semaine B

LUN.	11h-13h	Amphithéâtre	<i>D'une histoire de l'art comme science-fiction</i>	N. Leger
	13h-15h	Amphithéâtre, bibliothèque	Semestre 5: <i>Manipuler des images et des textes</i> (en vue de les rassembler) Semestre 6: Suivi individuel	D. Prisset
MAR.	9h-12h/14h-18h	Salle 2, ateliers C3, C4, C6	CPI <i>Studio</i>	C. Berdaguer, E. Kurdy, <i>professeur-e en cours de recrutement</i>
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers C3, C4, C6	CPI <i>Studio</i>	C. Berdaguer, E. Kurdy, <i>professeur-e en cours de recrutement</i>
	9h-13h/14h-18h	Salle 1, atelier D3 ateliers techniques	CPI <i>Photographie, une fabrique des images</i>	M. Armengaud, L. Giraud, C. Hriech
	13h-14h	Amphithéâtre	<i>Écosystèmes professionnels</i> (les 20 octobre, 24 novembre, 8 décembre)	P. Oudart
JEU.	9h-13h/14h-18h	Atelier D3, ateliers techniques	CPI <i>Photographie, une fabrique des images</i>	M. Armengaud, L. Giraud
VEN.	9h-10h30	Salle 1	Groupe 1 – Anglais	C. Jones
		Salle 2	Groupe 2 – <i>Personnages conceptuels et embrayeurs philosophiques</i>	C. Marie-Castanet
	10h30-12h	Salle 1	Groupe 2 – Anglais	C. Jones
		Salle 2	Groupe 1 – <i>Personnages conceptuels et embrayeurs philosophiques</i>	C. Marie-Castanet
	14h30-16h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h		Travail en atelier	

Année 3 option design — semaine A



LUN.	9h-13h/14h-18h	LoAD, ateliers design	Digital design / suivi de projet	J. Duval
MAR.	9h-12h/14h-18h	Ateliers design	CPI <i>Objet</i>	F. du Chayla, J. Duval, A. Martel
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h à 18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	CPI <i>Objet</i>	F. Du Chayla, J. Duval
	14h-18h	Ateliers design, LoAD	Digital design / Suivi de projet	J. Duval
	13h-14h	Amphithéâtre	<i>Ecosystèmes professionnels</i> (20 octobre, 24 novembre, 8 décembre)	P. Oudart
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	Digital design / suivi de projet	J. Duval
VEN.	10h-12h30	Salle 2	Anglais	D. Tredy
	14h30-16h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h	Atelier D3, ateliers design	Rendez-vous de coordination	F. Frédout

Année 3 option design — semaine B

LUN.	9h-13h		Travail en atelier	
	13h-15h	Amphithéâtre, bibliothèque	Semestre 5 : <i>Manipuler des images</i> (en vue de les rassembler) Semestre 6 : suivi individuel	D. Prisset
MAR.	9h-12h		Travail en atelier	
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Ateliers C1, C2	Histoire du design (<i>Seconde guerre mondiale – années 2000</i>)	P. Delahautemaison, F. Entrialgo
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	CPI <i>Espaces et publics</i>	D. Barbier, R. Kerdreux
	13h-14h	Amphithéâtre	<i>Ecosystèmes professionnels</i> (20 octobre, 24 novembre, 8 décembre)	P. Oudart
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	CPI <i>Espaces et publics</i>	D. Barbier, F. Frédout, R. Kerdreux, F. Entrialgo (1x/mois)
VEN.	9h-13h		Travail en atelier	
	14h30-16h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h		Travail en atelier	



Année 4 / 5 option art — semaine A

LUN.	9h-13h	Salle 2, atelier D3	<i>Les mots justes</i> (semestre 9)	A. Dezeuze, D. Prisset
	14h-18h	Ateliers, patio édition	ARC <i>Hors Peindre</i> (cf programme)	J.B. Sauvage, K. Schmidt
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoires	A. Gadoni
MAR.	9h-12h / 14h-18h	Ateliers, salles d'expo. 10A, 10B, A3, C5	Situations d'essais <i>Dans l'espace</i> (année 5) + <i>Ici ou là</i> (amphithéâtre, 13h30-14h)	P.L. Cassière, A. Dezeuze, L. Guéhenneux, C. Jeffery, K. Schmidt
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Atelier B6	Atelier des langues (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h	LoAD, salles d'exposition	ARC <i>Images mobiles, mobilité des images</i>	M. Balac, N. Feodoroff L. Guéhenneux
	14h-18h	Salle 2	ARC <i>Rétro super futur</i>	C. Berdaguer, L. Guéhenneux, C. Jeffery
JEU.	10h-12h	Salle 2	Anglais (année 4)	D. Tredy
	14h-18h	LoAD	<i>Le radeau des cimes</i> (au choix) (semestres 7 et 8)	V. Brito, C. Jeffery, M. Guittou
	14h-16h	Salle 2	<i>Art as Expérience</i> (au choix) (semestre 7)	L. Guéhenneux
VEN.	9h-12h	LoAD	Droit (semestre 7) 8 et 22 octobre (2 autres séances à venir, dates communiquées ultérieurement)	C. Letellier
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h		Travail en atelier	

Année 4 / 5 option art — semaine B

LUN.	9h-13h-14h-18h	Bibliothèque, salle 2	<i>Les milieux associés</i> (semestre 8) Par groupe	A. Dezeuze, L. Giraud, C. Mahdessian
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoires	A. Gadoni
MAR.	9h-12h / 14h-18h	Ateliers, salles d'expo. 10A, 10B, A3, C5	Situations d'essais <i>Dans l'espace</i> + <i>Ici ou là</i> (amphithéâtre, 13h30-14h) (année 4)	L. Giraud (S7/S8) J.B. Sauvage (S7/S8) N. Feodoroff (S7/S8) N. Leger (S7/S8) M. Armengaud (S7) Professeur-e en cours de recrutement (S8)
	14h-18h	Atelier B6	Atelier des langues (facultatif)	A. Gadoni, F. Trovato
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (facultatif)	C. Jones
MER.	9h-13h	Atelier B6	ARC <i>PiLAB</i>	F. Trovato, J.C Ruggirello (pour la journée d'étude)
JEU.	9h-13h / 14h-18h	CIPM	ARC <i>Textes et voix</i>	C. Marie-Castanet
		Salle 1	ARC <i>Vallée des merveilles</i>	N. Leger, K. Rougier
	14h-18h	LoAD, atelier E2	ARC <i>Présences</i>	S. Deleneville, C. Hriech
VEN.	9h-13h / 14h-18h		Travail en atelier	
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	9h-13h / 14h-18h	Lieu du séminaire	Séminaire <i>Les milieux associés</i> (semestre 8) (cf programme)	L. Giraud

Année 4 option design — semaine A

LUN.	9h-13h	Salle 3	<i>Lundi c'est le marché</i> (semestre 7)	F. Frédout
	14h-18h	Ateliers design, LoAD	<i>Desing</i>	C. Berdagner, F. Frédout
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoire	A. Gadoni
MAR.	9h-12h	Ateliers design	Travail en atelier et rendez-vous individuels	
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Ateliers design	Travail en atelier et rendez-vous individuels	
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	ARC <i>Faire</i>	F. Du Chayla, F. Entrialgo (1x/ mois)
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	ARC <i>Faire</i>	A. Martel
VEN.	9h-12h	LoAD	Droit (semestre 7) 8 et 22 octobre (2 autres séances à venir, dates communiquées ultérieurement)	C. Letellier
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h	Ateliers design	Travail en atelier et rendez-vous individuels	

Année 4 option design — semaine B

LUN.	9h-13h	Salle 3	<i>Lundi c'est le marché</i> (semestre 7)	F. Frédout
	14h-18h	Ateliers design, LoAD	<i>Desing</i>	C. Berdagner, F. Frédout
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoire	A. Gadoni
MAR.	9h-12h	Salle de cours du LoAD	<i>L'outil et la méthode</i>	J. Batteux
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Ateliers design	ARC <i>Lentigo</i>	R. Kerdreux
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-12h	Ateliers design	<i>À voix haute</i>	P. Delahautemaison F. Entrialgo
	14h-17h	Ateliers design	Mise en œuvre du mémoire	P. Delahautemaison F. Entrialgo
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	ARC <i>Faire</i>	A. Martel
VEN.	9h-12h30	Ateliers design	<i>Utopias / Dystopias</i>	R. Kerdreux, D. Tredy
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h	Atelier design	ARC <i>Lentigo</i>	D. Barbier, F. Entrialgo (1x/ mois), R. Kerdreux



Année 5 option design — semaine A

LUN.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	Travail en atelier et rendez-vous individuels	
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoire	A. Gadoni
MAR.	9h-12h	Salle de cours du LoAD	<i>L'outil et la méthode</i> (optionnel)	J. Batteux
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Ateliers design	Travail en atelier et rendez-vous individuels	
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	ARC Faire	F. Du Chayla
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	ARC Faire	A. Martel
VEN.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	Travail en atelier et rendez-vous individuels	
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni

Année 5 option design — semaine B

LUN.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	Travail en atelier et rendez-vous individuels	
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoire	A. Gadoni
MAR.	9h-12h	Ateliers design	Travail en atelier et rendez-vous individuels	
	12h-13h30	Amphithéâtre	Conférences	Voir programmation
	14h-18h	Ateliers design	ARC <i>Lentigo</i>	R. Kerdreux
	14h-18h	Atelier B6	<i>Atelier des langues</i> (optionnel)	A. Gadoni, F. Trovato
	17h-20h	Salle 1	Cambridge (optionnel)	C. Jones
MER.	9h-12h	Ateliers design	À voix haute	P. Delahautemaison F. Entrialgo
	14h-17h	Ateliers design	Suivi du mémoire	P. Delahautemaison F. Entrialgo
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	ARC Faire	A. Martel
VEN.	9h-12h30	Ateliers design	<i>Utopias/Dystopias</i>	R. Kerdreux, D. Tredy
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h	Atelier design	ARC <i>Lentigo</i>	D. Barbier, F. Entrialgo (1x/ mois), R. Kerdreux

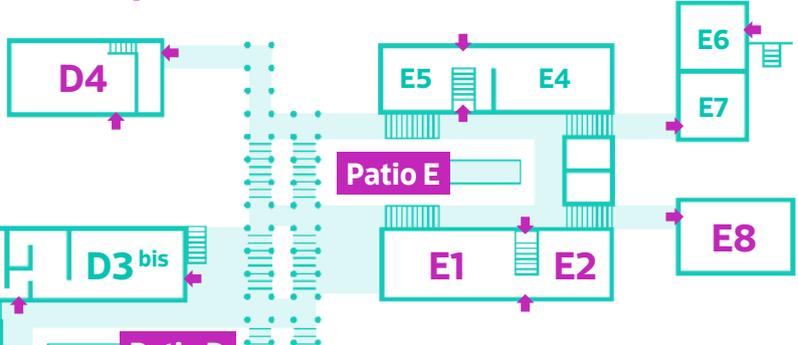


mur-relief, Edouard Pignon

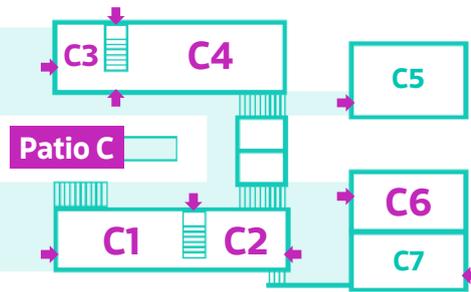


Diego Esposito,
latitude 43°13.62'N/
longitude: 5°26.175'E

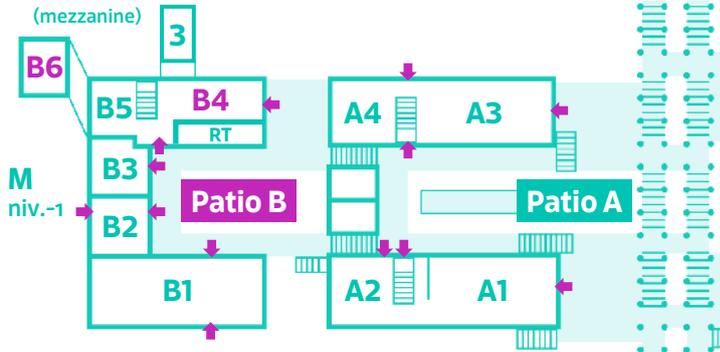
✖ Pôle peinture / dessin



✖ Pôle volume



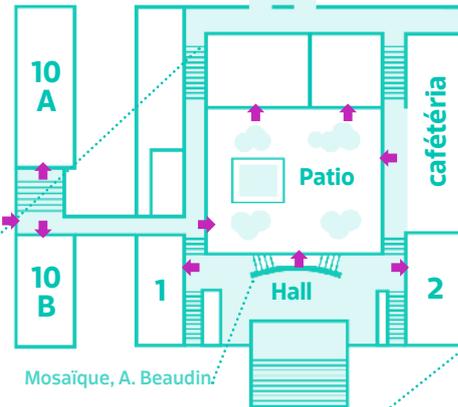
✖ Pôle média



Jean-Daniel Berclaz, Coupe-vent

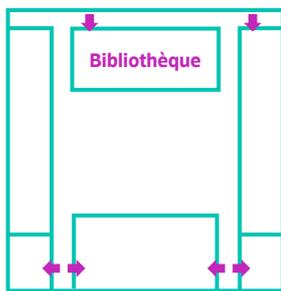


✖ Galeries



École d'architecture ensa-Marseille

À l'étage



Salle des professeur-e-s

Service des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante

Service éditions et relations extérieures



Sculpture, DICOÏ

Ateliers techniques

Plateforme LoAD	B1
Impressions numériques/infographie	B3, B5
Fabrication numérique	B2
Maquette(s), 3D, design	C1
Bois	C7
Terre, verre, moulage	D1
Son	D2
Photographie	D3
Édition	E3
Lithographie, offset, gravure	E4
Sérigraphie	E5
Métal	E6

Pratiques théoriques et artistiques

Salles de cours	1, 2, 3
Amphithéâtre	
ARC, séminaires	D3 bis

Galleries

Salle d'exposition haute	10A
Salle d'exposition basse	10B
Salles de présentation	A3, C5

Bibliothèque

Beaux-Arts (à l'étage)	
Architecture (rez-de-chaussée)	

Magasin, Régie technique

M, RT

Classe préparatoire

Atelier	A2
---------	----

Année 1

Ateliers	A1, A4
----------	--------

✘ Pôle volume

Ateliers art	C3, C4, C6
Ateliers design	C1, C2

✘ Pôle peinture / dessin

Ateliers	E1, E2, E8
	D4

✘ Pôle média

Ateliers	B6, B4
----------	--------

Patio A

Patio A

Patio C

Patio E, D

Patio B



Septembre 2021

	M	1	
	J	2	
	V	3	
	S	4	
	D	5	
	L	6	Rentrée classe préparatoire
	M	7	
	M	8	
	J	9	
	V	10	
	S	11	
	D	12	
	L	13	
	M	14	
	M	15	
	J	16	
	V	17	
	S	18	
	D	19	
	L	20	
	M	21	
	M	22	
	J	23	
	V	24	
	S	25	
	D	26	
A-B	L	27	Semaine de rentrée
	M	28	
	M	29	
	J	30	

Octobre

A-B	V	1	Semaine de rentrée	
	S	2		
	D	3		
A	L	4	Début des cours semestre automne / hiver	
	M	5		
	M	6		
	J	7		
	V	8		
	S	9		
	D	10		
B	L	11		
	M	12		
	M	13	Date limite élections des délégué·e·s	
	J	14		
	V	15		
	S	16		
	D	17		
A	L	18	Signature des contrats d'études	
	M	19		
	M	20		
	J	21		
	V	22	Conseil d'administration	
	S	23		
	D	24		
B	L	25		
	M	26		
	M	27	Réunion vie étudiante	
	J	28		
	V	29		
	S	30		
	D	31		

Novembre

	L	1	Toussaint
A	M	2	
	M	3	
	J	4	
	V	5	
	S	6	
	D	7	
B	L	8	
	M	9	
	M	10	
	J	11	Armistice 1918
	V	12	
	S	13	
	D	14	
A	L	15	Workshops
	M	16	
	M	17	
	J	18	
	V	19	
	S	20	
	D	21	
B	L	22	
	M	23	CERVE – Conseil des enseignements de la recherche et de la vie étudiante
	M	24	
	J	25	
	V	26	Présentation n°1 des travaux de la classe préparatoire
	S	27	
	D	28	
A	L	29	Date limite saisie des crédits par les professeur·e·s (S5 art et design, S9 design)
	M	30	

Décembre

A	M	1	Commission d'aide aux projets	
	J	2		
	V	3		
	S	4		
	D	5		
B	L	6	Présentations semestrielles des travaux année 5 design et bilan	
	M	7		
	M	8		
	J	9		
	V	10		
	S	11		
	D	12		
A	L	13	Rendu mémoires années 5 art et design	
	M	14	Présentations semestrielles des travaux années 3 art et design et bilan	
	M	15		Date limite saisie des crédits par les professeur·e·s (autres semestres)
	J	16		
	V	17		Conseil d'administration
S	18	Vacances de fin d'année		
	D		19	
	L		20	
	M		21	
	M		22	
	J		23	
	V		24	
	S		25	
	D		26	
	L		27	
	M		28	
	M	29		
	J	30		
	V	31		



Janvier 2022

	S	1	Vacances de fin d'année
	D	2	
A/B	L	3	Présentations semestrielles des travaux années 1/2/4 et bilan
	M	4	
	M	5	
	J	6	
	V	7	
		7	Fin de semestre
	S	8	
	D	9	
B	L	10	Rentrée semestre printemps / été
	M	11	
	M	12	
	J	13	
	V	14	
	S	15	
	D	16	
A	L	17	
	M	18	
	M	19	
	J	20	
	V	21	
	S	22	
	D	23	
B	L	24	
	M	25	Présentations semestrielles des étudiant·e·s internationaux·ales et bilan
	M	26	
	J	27	
	V	28	Présentation n°2 des travaux de la classe préparatoire Fin semestre des étudiant·e·s internationaux·ales
	S	29	
	D	30	
A	L	31	

Février

A	M	1	Réunion vie étudiante	
	M	2		
	J	3		
	V	4		
	S	5	Vacances d'hiver	
	D	6		
	L	7		
	M	8		
	M	9		
	J	10		
	V	11		
	S	12		
	D	13		
B	L	14		
	M	15		CERVE
	M	16		
	J	17		
	V	18	Réunion information séjour à l'étranger	
	S	19		
	D	20		
A	L	21		
	M	22		
	M	23		
	J	24		
	V	25		
	S	26		
	D	27		
B	L	28	Workshops	



Mars

B	M	1	Workshops
	M	2	
	J	3	
	V	4	
	S	5	Journée portes ouvertes
	D	6	
A	L	7	
	M	8	
	M	9	
	J	10	
	V	11	
	S	12	
	D	13	
B	L	14	
	M	15	
	M	16	
	J	17	
	V	18	Présentation n°3 des travaux de la classe préparatoire Date limite saisie des crédits par les professeur-e-s (S6/S9)
	S	19	
	D	20	
A	L	21	
	M	22	
	M	23	
	J	24	
	V	25	
	S	26	
	D	27	
B	L	28	Présentations semestrielles des travaux années 3 art et 5 design et diplômabilité
	M	29	
	M	30	
	J	31	

Avril

B	V	1		
	S	2		
	D	3		
A	L	4	Présentations semestrielles des travaux années 5 art et 3 design et diplômabilité	
	M	5		
	M	6	Réunion vie étudiante	
	J	7	Commission de dérogation concours	
	V	8		
	S	9		
	D	10		
	L	11	Vacances de Printemps	
	M	12		
	M	13		
	J	14		
	V	15		
	S	16		Lundi de Pâques
	D	17		
	L	18		
	M	19		
	M	20		
	J	21		
	V	22		
	S	23		
	D	24		
B	L	25	Soutenance mémoire art et design	
	M	26		
	M	27		
	J	28	CERVE	
	V	29		
	S	30		



Mai

	D	1	Fête du travail			
A-B	L	2	Présélections concours d'entrée, commission d'admission en cours de cursus ou en 2 ^e cycle et classe préparatoire			
	M	3				
	M	4			Journée pédagogique	
A	J	5	Préparation DNA design			
	V	6				
S	7					
D	8	Victoire 1945				
B	L	9	Préparation DNA art			
	M	10				
	M	11				
	J	12	Préparation DNSEP design			
	V	13				
S	14					
D	15					
A	L	16	Préparation DNSEP art			
A-B	M	17			Concours d'entrée et commission d'admission en cours de cursus ou en 2 ^e cycle	
	M	18				
	J	19				
	V	20				
S	21					
D	22					
B	L	23	Commission d'aide aux projets			
	M	24				
	M	25				
	J	26	Ascension			
	V	27				
S	28					
D	29					
A	L	30	Recrutement classe préparatoire			
	M	31				

Juin

A	M	1	Recrutement classe préparatoire			
	J	2				
	V	3				
S	4					
D	5					
L	6	Lundi de Pentecôte				
B	M	7	DNA design	Semaine de débarassage des ateliers (années 1, 2 et 4)		
	M	8				
	J	9	DNSEP design			
	V	10				
S	11					
D	12					
A	L	13	DNA art			
	M	14				
	M	15				
	J	16				
	V	17			Date limite saisie des crédits par les professeur-e-s (S2, S4, S7 et Internationaux-ales)	
S	18					
D	19					
B	L	20	Commission de départ à l'étranger	DNSEP art		
	M	21				
	M	22				
	J	23				
	V	24				
S	25					
D	26					
A-B	L	27	Présentations semestrielles années 1, 2, 4 art / design dans les ateliers Internationaux-ales et bilan			
	M	28				
	M	29				
	J	30				

Juillet

A-B	V	1	Présentations semestrielles années 1, 2, 4 art / design dans les ateliers Internationaux-ales et bilan	
S	2	Exposition des DNSEP		
D	3			
A-B	L	4	Journées pédagogiques	
	M	5		



184 avenue de Luminy CS 70912
Marseille 13288 cedex 9

www.esadmm.fr



Adresses utiles :

Aix-Marseille Université (AMU)
www.univ-amu.fr

**ANdÉA — Association nationale
des écoles d'art**
www.andea.fr

APPÉA — le réseau des prépas publiques
www.appea.fr

**Fonds régional d'art contemporain
Provence-Alpes-Côte d'Azur**
www.fracpaca.org

Provence art contemporain (ex Marseille Expos)
www.p-a-c.fr

**Mucem — Musée des civilisations
de l'Europe et de la Méditerranée**
www.mucem.org

Musées de la Ville de Marseille
www.culture.marseille.fr

Imprimerie CCI Marseille — imprimerie-cci.fr
Impression à 700 exemplaires / septembre 2021
Sur papier Fedrigoni Arena extrawhite rough blanc



